

O.J. acquitté

Simpson est innocenté du meurtre de son ex-femme Nicole Brown et de son ami Ronald Goldman

■ LOS ANGELES (AP, PC, AFP) — Non coupable: le long et retentissant procès Simpson s'est achevé hier sur ces deux mots. Les 12 jurés ont déclaré O.J. Simpson non coupable du meurtre de son ex-femme, Nicole Brown, et de son ami Ronald Goldman, et l'ont donc acquitté.

Après lecture du verdict, l'ancien joueur de football américain, âgé de 48 ans, a regardé vers les jurés. Lorsqu'ils ont commencé à quitter la salle d'audience, le nouvel acquitté a murmuré du bout des lèvres « Thank you ».

Puis, levant le poing, il s'est tourné vers sa famille. Il a enfin serré dans ses bras son principal avocat, Johnnie Cochran, ainsi que son ami et avocat Robert Kardashian.

Parmi l'auditoire, la soeur de Goldman, Kim, a éclaté en sanglots tandis que son père à ses côtés, encore incrédule, tentait de la consoler.

La famille Simpson, elle, souriait et, tout à la fois, essayait des larmes. Son fils Jason, né d'une précédente union, se tenant la tête dans les mains, sanglotait et tremblait d'émotion.

Les procureurs de l'Etat, Marcia Clark et Christopher Darden, sont pendant ce temps restés de marbre.

Il était 10h07 locales (13h07 HAE) quand l'enveloppe, contenant le texte

du verdict décidé la veille mais gardé secret, a été décachetée.

La lecture du verdict n'a duré que quelques minutes.

Le juge Lance Ito a ensuite remercié les jurés puis les a prévenus que les médias feraient tout pour les retracer.

Les 12 jurés — neuf Noirs, deux Blancs, un Hispanique — avaient souhaité, dans l'immédiat, ne parler ni aux avocats ni aux journalistes. Pour les besoins du procès, ils auront été sequestrés pendant 266 jours, soit plus de la moitié des 474 passés en prison par Simpson.

474 jours passés en prison

Voir O.J. en A2 >

AUTRES TEXTES

- La bonne étoile d'O.J. Page B1
- Simpson n'en a pas fini avec la justice Page B2
- Noirs et Blancs réagissent différemment Page B3
- La fin d'un grand cirque médiatique Page B4

Son objectif: retrouver «le ou les tueurs»

LOS ANGELES (AFP) — Voici l'intégralité de la déclaration d'O.J. Simpson, lue par son fils Jason, après son acquittement par un jury de Los Angeles:

« Je suis soulagé que cette phase de l'incroyable cauchemar survenu le 12 juin 1994 soit achevée. Ma première obligation est envers mes jeunes enfants, qui seront élevés comme Nicole et moi l'avions toujours envisagé. Ma deuxième obligation est envers ma famille et tous les amis dont le soutien ne s'est jamais démenti.

« Mais lorsque les choses se seront un peu calmées, le premier objectif de ma vie sera de retrouver le ou les tueurs qui ont massacré Nicole et M. Goldman. Ils sont là, quelque part. Quoi qu'il en coûte pour les identifier et les traduire en justice, j'y contribuerai.

« Je ne peux qu'espérer qu'un jour, en dépit de tout ce qui a été dit de préjudiciable à mon égard publiquement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la salle du tribunal, les gens comprendront et croiront que je n'ai tué personne et que je ne l'ai ni voulu, ni pu. »



Sous les yeux de son principal avocat Johnnie Cochran, O.J. Simpson jubile en apprenant qu'il est acquitté du meurtre de son ex-femme Nicole Brown et de Ronald Goldman.

Le roi Beaudoin

Minute! On n'est pas des Belges tout de même! Laurent Beaudoin parle de ses affaires et de ses «travailleurs» comme un roi de ses sujets: au pluriel de majesté.

« Nous sommes l'économie du Québec. » Il faudra lui expliquer que les gouvernements représentent — 1000 fois hélas! — 52 % du Produit intérieur brut.

« Nous sommes les donneurs d'emplois. » Merci tout de même pour les 12 700 privilégiés de Valcourt, de La Pocatière, de Saint-Bruno. À croire que Bombardier ne fonctionne qu'avec du capital et que c'est par pure philanthropie que l'entreprise intègre un peu de travail à ses facteurs de production. D'ailleurs, si les travailleurs se trompent de bulletin de vote, le roi Beaudoin menace de déménager, « dans l'intérêt des ac-



Michel Vastel

LA CAMPAGNE À MONTRÉAL

Référendum



que Paul Desmarais s'est mis à parler. « Pêcheurs, repentez-vous. L'heure du jugement est arrivée... », de semoncer les milliardaires de « la glo-

balisation de l'économie ».

On nous promet Claude Garcia pour le 21 octobre: ça va écraser ferme!

Comme les sermons durant les carêmes d'autrefois

Par souci d'équilibre sans doute, la Chambre de commerce a invité Jean-Claude Scraire, le pdg de la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour la semaine prochaine. Si lui aussi prend des décisions « dans l'intérêt des actionnai-

Voir ROI en A2 >

AUTRES TEXTES

- Bombardier pourrait quitter le Québec Page A6
- Le budget de l'an 1 revient hanter Parizeau Page A7
- Les contributions ne sont pas déductibles Page A9

LE QUÉBEC

C'est possible

Lucien Bouchard n'exclut pas de succéder à Jacques Parizeau comme chef du PQ.

PAGE A7

SPORTS

Wendel échangé

Clark jouera avec les Islanders, Claude Lemieux avec l'Avalanche.

PAGE S3

LE MONDE

Président atteint

Le président de la Macédoine, Kiro Gligorov, est grièvement blessé dans un attentat à la voiture piégée.

PAGE A 12

LA MÉTÉO



Maximum 12, Minimum 5

Nuageux avec pluie passagère. Demain, ensoleillé, quelques nuages. Détails page S16

QUÉBEC, 99^e ANNÉE, NO 274
ILES-DE-LA-MADELEINE,
MONTRÉAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

Unités GAZ MÉTROPOLITAIN

Rendement * 9 20%

Intérêts payables quatre fois par année

* Taux sujet à changement sans préavis
659-4960
1-800-463-5000
Scotiabank

LES RETOURNÉS

ROI Plusieurs des 800 convives semblaient mal à l'aise

Suite de la Une

res», va-t-il annoncer qu'il rachètera tout ce qui déménagera après le 30 octobre? Car l'actionnaire de Scraie, c'est nous tous!

Trêve de plaisanterie, Laurent Beaudoin et Paul Desmarais ne se sont peut-être pas rendu compte qu'au delà de la table d'honneur où ils étaient assis, bon nombre des 800 convives avaient l'air quelque peu embarrassés par leurs propos. Car il y a très peu de grands barons de l'industrie aux déjeuners des chambres de commerce: ceux-là préfèrent le décor plus discret des petits déjeuners du Ritz Carlton.

Les fidèles des déjeuners de chambres de commerce sont des cadres intermédiaires, parfois là pour remplir la table achetée par l'entreprise. Ou des professionnels - avocats, comptables, notaires - venus payer un tribut au gros client. Ou des fonctionnaires venus sonder l'humeur des administrés. Quelquefois, d'anciens politiciens à la recherche de nouveaux contacts.

Les chambres de commerce constituent un « Mouvement », pas un parti, ni un clan. Et il est à l'image du Québec, à peu près également partagé entre les deux options qui s'offrent à lui. Les discours de Beaudoin ou de Desmarais en font un Mouvement cassé en deux. Cassé par le plus fort des deux.

Les discours des Laurent Beaudoin ont beaucoup d'impact

D'ailleurs ces chambres de commerce, aujourd'hui devenues tribunes du NON, ont parfois joué un rôle bien différent: elles ont plébiscité Lucien Bouchard au lendemain du rejet de l'Accord du lac Meech. Elles ont aussi lancé le comité Allaire du Parti libéral du Québec sur la pente glissante de la souveraineté-association.

Bref, les chambres de commerce ne font pas de politique. Elles sont des tribunes dont les uns et les autres se servent quand cela fait leur affaire. (En plus, cela n'entre pas dans la comptabilité du comité du NON!) Et à ce sujet, le Bureau du premier ministre, Jacques Parizeau, n'a que ce qu'il mérite en ne trouvant pas un seul homme d'affaires capable de donner la réplique à Laurent Beaudoin.

Au nom de ses 55 000 membres, petites et grandes entreprises, les chambres de commerce ont demandé de clarifier la « Loi sur l'avenir du Québec » qui promet de respecter tous les engagements du gouvernement fédéral à l'égard de ses employés, des retraités, des bénéficiaires de l'aide sociale, mais menace de résilier du jour au lendemain les contrats et les permis des entreprises. Le premier ministre n'a même pas daigné accuser réception de cette requête pourtant légitime.

Voilà pourquoi les gens d'affaires, petits ou grands, sont inquiets. Et pourquoi les discours des Laurent Beaudoin ont tant d'impact...

C'ÉTAIT HIER

□ 1992 — Un Boeing 747 cargo d'El Al s'écrase sur deux immeubles à logements de la banlieue d'Amsterdam. On fait état de 90 morts, mais de nombreux immigrants illégaux vivaient dans les immeubles de sorte que le vrai chiffre ne sera jamais connu.

□ 1990 — À Ottawa, le Sénat à majorité libérale tente par tous les moyens de s'opposer au projet de loi sur la taxe sur les biens et services.

□ 1989 — Ottawa annonce d'importantes coupures chez Via Rail.

□ 1987 — Les négociateurs canadiens et américains en arrivent à une entente de principe sur un pacte de libre-échange.

□ 1978 — Obsèques du pape Jean-Paul 1er à Rome.

□ 1975 — Inauguration de l'aéroport de Mirabel.

□ 1973 — Début de la guerre du Yom Kippour.

O.J. «Justice n'a pas été rendue»

Suite de la Une

Nicole Brown Simpson, 35 ans, et son ami Ronald Goldman, 25 ans, avaient été tués à l'arme blanche, le 12 juin 1994, devant leur immeuble. Si O.J. Simpson avait été reconnu coupable, il risquait la prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle; le 9 septembre 1994, la poursuite avait annoncé qu'elle ne requerrait pas la peine de mort contre le prévenu.

Au lieu de quoi, le juge Ito a ordonné que Simpson soit conduit jusqu'aux services du shérif et libéré sur-le-champ.

Simpson a ensuite été conduit chez lui, dans une fourgonnette blanche, par des voies rapides de la Californie, suivi par des hélicoptères de reporters.

Des gens saluaient, rappelant étrangement la poursuite à faible vitesse du 17 juin 1994, juste avant que Simpson se rende à la police, à sa maison.

Arrivé chez lui, 15 mois et demi plus tard, il a alors donné l'accolade à son ami A.C. Cowlings, qui conduisait la Ford Bronco ce jour-là.

En conférence de presse, Fred Goldman, le père de la victime Ronald Goldman, a commenté: «Ce ne sont pas les procureurs qui ont perdu aujourd'hui. Ce sont les États-Unis qui ont perdu. Justice n'a pas été rendue.»

CURIEUX MOINS NOMBREUX

Des centaines de curieux s'étaient massés dès l'aube contre les barrières devant le tribunal, pour avoir une chance d'être admis dans la salle d'audience au moment de la lecture du verdict.

Mais les journalistes étaient deux fois plus nombreux qu'eux. L'acquittement connu, la foule restée à l'extérieur du tribunal a explosé de joie.



À l'annonce du verdict, la soeur de Ronald Goldman, Kim, a éclaté en sanglots tandis que son père, à ses côtés, encore incrédule, tentait de la consoler.

Les autorités fédérales de Californie craignaient que la fin du procès ne se traduise par des émeutes ou incidents d'ordre racial. Des hélicoptères survolaient le tribunal, des autos de police sillonnaient les rues de la ville et des barricades bloquaient la circulation devant le bâtiment.

Lundi, après plus de huit mois de procès, il avait fallu moins de quatre heures de délibéré au jury pour parvenir à une décision, une des plus rapides dans l'histoire, pourtant riche, des procès-fléuve hyper-médiatisés aux USA.

Dans l'affaire Simpson, cela avait commencé dès les premiers jours avec la course poursuite, retransmise en di-

rect à la télévision, entre Simpson et les policiers sur 100 kilomètres, sur les autoroutes du sud de la Californie.

GARDE DES ENFANTS

Ce 17 juin, cinq jours après les meurtres, Simpson venait d'être accusé d'homicide et avait refusé de se rendre comme il l'avait promis. Il avait préféré fuir à bord d'une Ford Bronco blanche, aidé de son ami Cowlings, lui aussi un ancien des Bills de Buffalo.

Maintenant acquitté, l'ancien champion a annoncé que son premier objectif est désormais de récupérer la garde des deux jeunes enfants qu'il a eus avec Nicole Brown, Sydney, neuf ans, et Justin, sept ans.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale.....	3 à 5
Le Québec et le Canada.....	6 à 11
Le Monde.....	12 et 13
Opinions.....	14 et 15

CAHIER B	
Magazine.....	1 à 4
Arts et spectacles.....	5 et 6
Votre agenda.....	8
Ce soir à la télé.....	7
Jeux et B.D.....	6 et 7

CAHIER C	
Questions d'argent.....	1 à 3
Bourses.....	4 à 6
Annonces classées.....	7 à 10
Décès.....	11

TABLETTE SPORTS	
Statistiques.....	10 à 12

SERVICES	
Abonnements.....	686-3344
Publicité générale.....	686-3270
Annonces classées.....	686-3311
Rédaction.....	686-3394
Carrières et Professions.....	686-3270
Promotion.....	686-3342
Publicité Détaillants.....	686-3435
Renseignements.....	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE	
tirage du 03-10-95	3-5-0
	4-8-5-4
BANCO	
tirage du 03-10-95	1-4-6-7-14-17-20-30-40-42-46-51-52-53-55-57-58-60-67-68

RÉFLEXION

Les dictons sont la Bible des concierges (Marc Doré, *Le Raton laveur*).

E T R E N T E E T N

NYLON ET DOUBLURE OUAITÉE POLAIRE

BLOUSON DEUX DANS UN 99,95

IDÉAL POUR LE PLEIN AIR, UN BLOUSON NYLON LÉGER À GROS ZIPS MÉTALLIQUES SUR DOUBLURE POLAIRE À GLISSIÈRE ENTIÈREMENT DÉTACHABLE. LES DEUX AVEC CAPUCHON ENVELOPPANT. CASSIS, INDIGO, SAPIN, NOIR. M.G.TG.TTG. PANTALON COORDONNÉ TAILLE ÉLASTIQUE, EMPÉCEMENTS CARREAUX 59,95

RAPPORT QUALITÉ-PRIX EXCEPTIONNEL

CHEMISE COTON CHAMOIS 59,95

UNE CHEMISE SIGNÉE "WOOLRICH" EN COTON CHAMOIS 6 ONCES, ÉPAIS ET DUVETEUX, POUR UNE SUPERBE TEXTURE BROSSÉE À LA UNE CET AUTOMNE! À CHOISIR EN VERT MOUSSE, ACIER, MARINE, ROUGE, GRIS CHINÉ OU SAUGE. PORTÉE SUR CHEMISE À CARREAUX 35,95, TEE-SHIRT COL BASE-BALL 29,95

la maison
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

Banque Scotia
Des placements
à votre image.
(418) 691-2675

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

SPÉCIAL REER
COUPONS PROVINCE DE QUÉBEC
1er déc. 2003
rendement ***8,10%** annuel
*Taux sujet à changement sans préavis
888-8860
1-800-463-5000
ScotiaMcLeod



Le feu a rapidement été circonscrit dans l'entretrofit.

COLLABORATION SPÉCIALE, RENÉ MATHIEU

RÉFECTION DU PONT DE QUÉBEC

8 millions \$ seulement...

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

■ **SAINTE-FOY** — La réfection du pont de Québec ne coûterait en réalité que 8 millions \$ aux deux gouvernements fédéral et provincial.

C'est ce que le porte-parole de la Coalition pour la sauvegarde du pont de Québec, le conseiller municipal Jacques Jobin, a conclu hier d'une étude réalisée bénévolement par le groupe-conseil Roche.

Les travaux, selon une étude du Canadien National (CN), qui est propriétaire du pont, sont évalués à 63 millions \$. Prenant pour acquis que le CN serait prêt à payer la moitié des coûts, il reste un montant de 31,5 millions \$ que les deux gouvernements devraient se partager, dit M. Jobin.

De ce montant, si les travaux étaient réalisés sur une période de sept ans, ils récupéreraient près de 24 millions \$ en retombées fiscales. Pour le gouvernement canadien, les rentrées fiscales (impôts sur le revenu, parafiscalité, taxes de vente, taxes spécifiques) signifieraient 10,4 millions \$ et pour celui du Québec, 12,9 millions \$.

C'est dire que le coût réel pour les deux gouvernements serait de l'ordre de 8 millions \$. Par ailleurs l'étude de Roche démontre que la réfection du pont sur une période de sept ans si-

gnifierait du travail pour 1395 personnes/année, en emplois directs, indirects et induits. L'étude de Roche ramène ces données en nombre de personnes physiques engagées à chaque année pendant une période de 20 semaines. C'est la période estimée durant laquelle il pourrait se faire des travaux sur le pont à chaque année, à cause des intempéries.

À chaque année le chantier créerait 150 emplois directs pendant 20 semaines, 200 emplois indirects et 45 emplois induits. « C'est donc près de 400 emplois par année d'une durée moyenne de 20 semaines que générerait la réfection du pont de Québec », dit la Coalition.

Les salaires et gages avant impôt seraient de 43 millions \$ pendant la durée des travaux.

La firme Roche est prudente et précise qu'étant donné que les évaluations sont fondées sur des estimations préliminaires, sur des hypothèses de diffusion dans l'économie basées sur la structure économique du Québec et sur la technologie connues en 1993 et sur des principes fiscaux en vigueur en 1995, « les résultats réels seront différents des informations présentes. Les écarts pourraient être importants ».

Pour M. Jobin il était important que la Coalition fasse connaître ces chiffres à la population. Il croit que les ministères des Transports et du Canada et du Québec ont fait des études du même genre mais n'ont pas voulu les rendre publiques.

« Cette étude fait partie de nos moyens de pression et notre action se poursuivra dans quelques semaines », dit le porte-parole de la Coalition. Ce sera probablement après le référendum.

Le Manoir du lac Delage l'échappe belle

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ **LAC-DELAGE** — La rapidité d'intervention des pompiers de Lac-Delage, assistés de leurs collègues de Stoneham, a permis d'éviter un sinistre majeur au réputé Manoir du lac Delage.

Alors que les clients de l'hôtel salivaient à l'avance, sur l'heure du souper, au menu qu'allait leur suggérer dans les minutes qui devaient suivre le chef de l'établissement hôtelier, voilà qu'un incendie, imputable, à première vue, à une défectuosité du système électrique, s'est déclaré dans l'entretrofit situé au-dessus de la salle à manger.

Les quelque 170 clients, majoritairement des gens d'un groupe de l'âge d'or de la région de Granby, ont dû se précipiter à l'extérieur, abandonnant sur place leurs effets personnels. Ils se sont réfugiés au théâtre d'été situé tout juste à côté, victimes d'une plus grande peur que de mal.

L'événement a attiré un lot de curieux qui a pu constater que les pompiers ont vite eu raison de l'incendie qui n'a causé que des dommages évalués entre 25 000 \$ et 40 000 \$.

Arrivées hier après-midi pour une visite de deux jours, les personnes âgées ont été dirigées, par autobus, dans deux restaurants de la région où elle ont pu prendre leur repas. Au terme de celui-ci, permission leur était accordée de regagner leurs chambres, au manoir même, et de constater que leurs bagages n'avaient été nullement affectés par l'incendie.

DÉNEIGEMENT À SAINT-AUGUSTIN

Une seule soumission pour les Bocages

Pourtant, 11 entrepreneurs s'étaient procuré les devis

MONIQUE GIGUÈRE
Le Soleil

■ **SAINTE-AUGUSTIN** — Saint-Augustine-Desmaures n'a pas eu l'embaras du choix. Le conseil municipal a octroyé jusqu'à l'an 2000 le contrat de déneigement de son secteur sud-est (Des Bocages) au seul entrepreneur qui lui a présenté une soumission, Jean Leclerc Excavation.

Cette seule et unique soumission surprend d'autant plus que non moins de 11 entrepreneurs se sont présentés à l'hôtel de ville pour se procurer les devis de soumissions à la suite du dernier appel d'offres. « Mais un seul a soumissionné, a constaté le directeur des Travaux publics, René Hardy. Le problème, c'est que Leclerc soit tout seul. Je ne sais pas comment expliquer ça. Se protègent-ils entre eux? Ont-ils chacun leur territoire? » s'interroge l'administrateur municipal.

René Hardy estime qu'il est difficile de porter un jugement là-dessus. Du moins officiellement! « Mais on a le droit de penser, de se questionner », répète le directeur des Travaux publics qui du même souffle minimise la situation.

« PAS DRAMATIQUE »

« Ce n'est pas dramatique pour nous, enchaîne-t-il. Si la soumission de Leclerc avait été très haute et qu'il ait été tout seul, on aurait été mal pris. Mais il est tout seul et il nous coûte moins cher que l'hiver passé. »

Jean Leclerc Excavation a commencé à déneiger à Saint-Augustin en 1991-1992 quand il a pris la relève de Tro-Chânes qui avait décroché le contrat deux ans plus tôt au prix de 268 675 \$. En 1992, la compagnie obtenait le contrat jusqu'en 1995 et finissait l'année avec des coûts qui avaient pratiquement doublé depuis 1989, soit 525 876 \$. La dernière soumission de la compa-

gnie, qui lui assure le déneigement du secteur sud-est de Saint-Augustin jusqu'au tournant du millénaire, s'élève à 517 588 \$, soit 8288 \$ de moins que pour la saison 1994-1995.

PRESQUE CONTENT

« Jean Leclerc était très au courant que 11 entrepreneurs s'étaient procuré les formulaires de soumission. Il a dû se sentir chauffé. La ville voulait obtenir la meilleure qualité au meilleur prix. Elle n'a rien fait pour atténuer ce stress-là », soutient le directeur des Travaux publics qui explique ainsi la soumission à la baisse de son déneigeur.

L'administrateur se déclare d'ailleurs « presque content » de continuer avec Leclerc Excavation. « Leclerc est avec nous depuis trois ans. Sa soumission est légèrement inférieure à l'hiver dernier et le taux de satisfaction des citoyens est très élevé. Saint-Augustin est très heureuse que ce soit lui. »

Quant à la hausse des coûts depuis 1989, René Hardy la justifie par l'évolution du contrat qui comporte aujourd'hui plus de kilomètres de rues et de trottoirs à déneiger. Et plus de taxes à payer avec l'introduction entre-temps de la TPS et de la TVQ.

Reste que René Hardy aurait préféré qu'un plus grand nombre d'entrepreneurs soumissionnent à Saint-Augustin. « Les municipalités devraient se concerter pour susciter une saine compétition. Elles auraient intérêt à mettre en place des mécanismes pour se protéger », estime le directeur des Travaux publics qui croit que l'enquête du SOLEIL sur les coûts du déneigement va entraîner « plus de produits » tant de la part des municipalités que des entrepreneurs.

« Il faut établir un véritable partenariat entre les villes et les compagnies de déneigement, préche-t-il. C'est une business ça. L'idée n'est ni de fourrer l'entrepreneur ni de se faire fourrer par l'entrepreneur. »

« Leclerc était très au courant. Il a dû se sentir chauffé »



La foule a écouté avec attention les propos de la ministre Blackburn.

LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

LAC-ETCHEMIN

400 personnes accueillent Jeanne Blackburn

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

■ **LAC-ETCHEMIN** — En tournée référendaire à Lac-Etchemin, la ministre de la Sécurité du revenu, Jeanne Blackburn, a reçu, hier, un accueil chaleureux de la part des 400 personnes venues l'entendre sur le transfert contesté de la psychiatrie vers Beauceville.

Plus intéressées par l'avenir du Sanatorium Bégin que par le référendum, les personnes rassemblées devant le restaurant-motel Feu Follet ont écouté avec attention les propos de la ministre. Ils l'ont d'ailleurs applaudie quand elle a dit être très sensible aux désirs de la population exprimés lors d'audiences publiques.

Mme Blackburn n'a cependant pas voulu présumer de la décision finale que le ministre de la Santé, Jean Rochon, prendra sur le transfert ou non de la psychiatrie. Elle a confirmé qu'une rencontre entre les dirigeants du Sanatorium et du CLSC et le ministre Rochon aurait lieu sous peu.

Ce rassemblement a été organisé par la Coalition pour le maintien de la psychiatrie au Sanatorium Bégin, dans la foulée de la manifestation de vendredi dernier et du blocage de la route 277. Après les vives dénonciations du conseil d'administration de la Régie de la santé vendredi dernier, c'est dans le calme que les manifestants se sont réunis à l'aréna Simon-Nolet avant d'aller rencontrer la ministre du cabinet Parizeau.

Par ailleurs, on a appris qu'une rencontre entre les dirigeants du « San » et du CLSC et ceux de la Régie régionale a eu lieu lundi soir pour faire le point sur la décision litigieuse. Question aussi de faire diminuer la pression.

De son côté, le président du conseil d'administration du centre hospitalier de Beauceville, Jean-Denis Rancourt, a dit comprendre la réac-

tion de la population des Etchemins sans toutefois l'approuver. « Je les comprends d'être déçus. Nous sommes dans une situation où on prend quelque chose à quelqu'un et c'est normal qu'il y ait une réaction », a-t-il commenté hier au SOLEIL.

D'autre part, celui qui a proposé la semaine dernière, au conseil d'administration de la Régie régionale, de transférer la psychiatrie à Beauceville, ne croit pas que l'argument du nombre de mémoires en faveur de Lac-Etchemin, présentés lors des audiences publiques les 11 et 12 septembre, doit être déterminant dans la décision.

« Si on enlève les mémoires des Etchemins, il n'y en a pas beaucoup en leur faveur. Même s'il y en avait moins venant de la Beauce, il faut regarder aussi la qualité des arguments », a avancé M. Rancourt.

Il a rappelé que le plan régional d'organisation des soins en santé mentale favorise Beauceville et que le centre hospitalier de Beauceville est plus près des concentrations de population.

Quant aux accusations de conflit d'intérêts, il les rejette du revers de la main. « Il y a eu des opinions juridiques données là-dessus par la Régie. Je ne représente pas d'intérêt personnel dans ce dossier. C'est la loi qui prévoit les modalités d'élections au conseil d'administration », a-t-il soutenu.

Il a toutefois reconnu que les règles actuelles faisaient en sorte que « tout le monde était un peu en conflit d'intérêts » à la Régie, chacun cherchant à défendre son établissement et sa région.

Par ailleurs, le conseil municipal de Lévis a donné son appui, lundi soir, au Sanatorium Bégin et à la municipalité de Lac-Etchemin dans sa bataille pour conserver la psychiatrie. Ce transfert n'est pas sans rappeler aux élus lévisiens celui du DSC de Lévis à Montmagny. Bien que ce choix entraînait des dépenses supplémentaires, le ministre Rochon avait donné sa bénédiction à la décision du conseil d'administration de la Régie, prise également lors d'un vote secret.

COUP D'OEIL SUR LES RÉGIONS

QUÉBEC



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Un local pastoral à Fleur-de-Lys

L'archevêque de Québec, Mgr Maurice Couture, inaugurerait lundi, un local voué à l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des couples, des familles et des individus, dans le centre commercial Fleur-de-Lys. Ce lieu porte le nom de « Rendez-vous familial et pastoral ». Apparaissent de gauche à droite ci-dessus, Mgr Couture, Mmes Thérèse Poulin-Lessard, de l'Office diocésain des milieux, et Colette Michaud, coordonnatrice du centre.

SAINTE-FOY

Problème de goélands

Dans le quartier Les Sources de Sainte-Foy, les citoyens réclament de pouvoir utiliser des bacs roulants pour le ramassage des ordures. Contrairement à d'autres quartiers que les goélands ont cessé de fréquenter l'été dernier, ce quartier en a été infesté pendant tout l'été, signalent deux citoyens, M. Henry Jenkins et Daniel Dumais, qui craignent qu'il y en ait encore plus l'an prochain. Ces citoyens souhaitent que la population de leur quartier puisse utiliser immédiatement le bac plutôt que le sac, étant donné que les camions sont munis de systèmes permettant de laisser ce choix aux citoyens. La question est restée en suspens, mais Sainte-Foy n'est pas encline à imposer le bac à tous ses citoyens, c'est une solution que les femmes n'apprécient guère, selon la mairesse Andrée Boucher.

SAINTE-FOY

Boucher contente des reportages

Le dernier contrat de déneigement, accordé par la ville de Sainte-Foy, pour une période de trois ans se terminant en 1997, prévoyait une hausse de coût de 14%, précisait la mairesse Andrée Boucher à la réunion du conseil municipal lundi soir. Cela inclut les ajouts d'abribus, de trottoirs et de nouvelles rues durant cette période. Cette augmentation ne paraissait pas trop coûteuse à la mairesse qui indiquait, par ailleurs, qu'elle était contente de la publication d'une série de reportage sur le coût du déneigement dans LE SOLEIL qui pourrait « amener certains qui ont voulu abuser à ne plus le faire ». Mme Boucher répondait à une question d'un citoyen qui citait les statistiques produites par la journaliste Monique Giguère, voulant que qu'il y ait eu une hausse de coût de 116% dans les contrats de déneigement accordés depuis 1988 par la ville de Sainte-Foy. La municipalité compte 350 kilomètres de rues dont les deux tiers (situés sur le plateau) sont déneigés par ses employés et le tiers restant accordé à des entrepreneurs privés.

SAINT-FRANÇOIS

Première rencontre sur les produits toxiques

Les citoyens de Saint-François étaient plus nombreux, lundi soir, à interroger leur maire, M. Jacques Dumas, au sujet de l'entrepôt qui contient 255 barils de produits toxiques sur un terrain orphelin. Une trentaine de contribuables de Saint-François ont signifié leur inquiétude au maire qui a confirmé la tenue d'une première rencontre du comité conjoint pour cette semaine. Ce comité, récemment formé de représentants de la municipalité, du ministère de l'Environnement et de la Faune, de la Santé publique et de la Sécurité civile, a comme objectif de s'entendre sur la manière de disposer de ces produits à des coûts qui conviendront aux autorités municipale et gouvernementale. Le conseil municipal de Saint-François a aussi adopté une résolution autorisant le maire à demander, au besoin, l'aide d'un conseiller juridique. M. Dumas a demandé à ses citoyens d'être patients en soulignant qu'il ne peut pas rendre publique, à ce stade-ci, toute sa stratégie. S.F.

Les plus bas prix
Garantis

NOUS SOMMES SI CONVAINCUS QUE NOS PRIX SONT LES PLUS BAS QUE SI VOUS TROUVÉZ UN ARTICLE CHEVREUIL À MOINS DE PRIX, NOUS RESTONS À VOS CÔTÉS.

Bouclair

Gratuit!
Service de
Décoration à domicile
Aucun achat nécessaire! Sans obligation!
(418) 661-0909

LA VENTE CONTINUE

25^e Anniversaire

3 JOURS SEULEMENT 4-5-6 OCT.

ACHÉTEZ **1^m**

OBTENEZ 2^m

GRATUITS!

TISSUS À COSTUME & CHALLIS IMPRIMÉS
Collection "ACTUEL" 150cm. Challis "LORI" 100% rayonne, 150cm
Cour. 11.99m

33 1/3% de rabais le reste de la vente

CHEMISIER & VESTE SIMPLICITY 9361

JCPE SIMPLICITY 9814

Butterick & Vogue

ACHÉTEZ 1 patron au P.D.S.M.

OBTENEZ-EN 2

GRATUITS!

De valeur égale ou moindre

50% DE RABAIS

VELOURS PANNE UNIS ET IMPRIMÉS

Collection "Prestige & Polka"

100% polyester, 150 cm

PRESTIGE À partir de

6.49^m

Cour. jusqu'à 16.99 m

POLAR UNIS ET IMPRIMÉS

100% polyester, 150 cm

À partir de

9.99^m

Cour. jusqu'à 21.99 m

HALLOWEEN

TOUS LES TISSUS POUR COSTUMES D'HALLOWEEN

JUSQU'À **50% DE RABAIS**

Simplicity

CONCOURS DU MEILLEUR COSTUME D'HALLOWEEN

1500⁰⁰

EN PRIX À GAGNER

DÉTAILS EN MAGASIN

MAINTENANT PLUS DE 50 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR!

STE-FOY Place Lasnier (Mail Nord) 2 Magasins	STE-FOY 990, De Bourgogne	QUÉBEC Galerias de la Capitale	VANIER 365, Sourmande	LÉVIS 95, Route Kennedy	CHICOUTIMI 326, boul. Des Saguenéens	JONQUIÈRE 3477, BOUL. ST-FRANÇOIS
BEAUPORT 3315, rue du Carrefour	NEUFCHÂTEL 4100, boul. de L'Avérgne	ST-ROMUALD 990, De la Concorde	RIMOUSKI 36, Montée Industrielle	RIVIÈRE-DU-LOUP 276, Hôtel de Ville	<small>RENADES D'UNIVERSITÉ: Nos magasins sont ouverts à compter du 10^e octobre au vendredi, le samedi à compter de la deuxième à 17h à 17h.</small>	

CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT

QUÉBEC



LE SOLEIL, JACQUES DESCHÊNES

Des fruits pour le cancer

Du 10 au 14 octobre, des bénévoles offriront des sacs de fruits mélangés au prix de 2\$ dans le but de recueillir des fonds pour la Fondation québécoise du cancer. Cet organisme oeuvre auprès des personnes atteintes de cancer et les familles en fournissant information et soutien. Cette année, la campagne sera sous la présidence d'honneur de Mme Lisette Lapointe, à droite, conseillère et épouse du premier ministre du Québec. Les autres personnes accompagnant Mme Lapointe sur la photo sont, de gauche à droite, Mme Claire Voyer-Gosselin, directrice du bureau de Québec de la Fondation québécoise du cancer, Mme Pauline Lambert-Tardif, présidente de la campagne de financement, et M. Guy Germain, directeur général.

Que ferez-vous à l'Action de Grâces?

Vous tourner les pouces... Voir la parenté... Ou découvrir des métiers originaux et vivre une expérience culturelle inoubliable?

Cet automne, visitez les économusées!

► Recherchez nos 6 autres annonces dans ce cahier

- La Papeterie Saint-Gilles
- Atelier Paré, sculpture
- Verrière La Mailloche
- Musée de l'abeille
- Le Musée du Bronze d'Inverness
- Le Manoir de l'accordéon

La Fondation des économusées du Québec
Téléphone : (418) 694-4466

Clef de contact



C'est vrai, la Sunfire est une petite bombe. Ce qui ne l'empêche pas d'être très disciplinée. Car avec son système antivol PASS Lock, elle n'obéit qu'à son maître.

SUNFIRE PONTIAC
LA PASSION DE CONDUIRE

Les Russes débarquent

« **V**oici venu le temps de la moisson dans les champs de l'histoire... » C'est la première phrase de la Déclaration de souveraineté, préambule du projet de loi no 1 sur l'avenir du Québec. Belle poésie surannée qui sonne comme la littérature romantique du XIX^e siècle. Merci Victor Hugo, merci Gilles Vigneault. Sur le terrain, la réalité culturelle quotidienne, elle, ne chante pas la chanson des blés d'or.

Deux exemples cruels : la maison de l'historien national F.-X. Garneau que logent des acheteurs russes et américains; les revues « Cap-aux-Diamants » et « Continuité » amputées à froid par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

C'est ce même conseil qui a charcuté récemment des troupes locales dont Danse Partout, l'Opéra du Québec, l'Ensemble Anonymus et les théâtres Repère et de la Commune. À peine deux ans d'existence et le CALQ laisse déjà derrière lui plein de petits anorexiques.

DES RUSSES CHEZ F.-X. GARNEAU

Commençons par la maison de l'historien national et un des « pères de la littérature canadienne-française ». Cette belle grande maison du siècle dernier sise au 14, rue Saint-Flavien, dans le Vieux-Québec, n'est restée intacte que grâce à la ténacité d'un collectionneur passionné, Claude Doiron.

Depuis plus d'un an, M. Doiron crie dans le désert. Il ne peut plus supporter les frais d'entretien et de mise en valeur de la maison. Si le ministère de la Culture ne manifeste pas son intérêt d'une façon tangible, il devra vendre au plus offrant.

Ce ne sont pas les acheteurs qui manquent. Et ils viennent de loin. Un avocat de Québec représentant des investisseurs russes a approché Claude Doiron. Il s'agit d'un couple de Moscovites qui voudraient transformer la demeure de l'historien en une sorte de « maison de l'amitié canado-russe ». Ils sont venus visiter la maison cet été. Ils doivent revenir fin octobre.

Quant aux acheteurs américains intéressés, ils se bousculent aux portes depuis la parution d'un article dans le journal « Smart Money », publication financée par la bourse de New York. Dans l'édition de juin de cette revue spécialisée, la journaliste Tish Durkin écrit qu'elle a eu le coup de foudre pour la maison F.-X. Garneau et que c'est à vendre avec les collections.

Des dizaines de touristes américains sont venus visiter les lieux durant l'été et, selon Claude Doiron, tous n'avaient qu'une question : « How much ? » Des gens de San Francisco auraient déjà fait une offre ferme.

Rappelons que la Société historique de Québec pilote, depuis février, un comité de sauvegarde



Louis-Guy Lemieux

de la maison F.-X. Garneau avec le Conseil des monuments et sites et l'École d'architecture. Selon Christiane Bois, de la société historique, une proposition sera faite incessamment à M. Doiron. C'est une initiative louable. Le hic, c'est qu'ils n'ont à offrir que des promesses et des bonnes intentions. Le gouvernement Parizeau et la ministre Beaudoin ont d'autres chats à fouetter.

La meilleure serait que les Russes débarquent à Québec par la porte de la maison de l'historien national des Québécois, située à deux pas de l'archevêché. Et que ces capitaux soient ceux de la fameuse mafia russe dont tout le monde parle. Rien d'impossible. On dit qu'ils sont en train d'acheter la moitié de la côte d'Azur.

PÉRIODIQUES CULTURELS EN DANGER

Deux revues de qualité éditées à Québec viennent de se faire couper dans le maigre par le Conseil des arts et des lettres du Québec, ce bel instrument avant la lettre de notre indépendance culturelle.

La revue d'histoire « Cap-aux-Diamants » a perdu d'un coup de ciseau aveugle la moitié de sa mince subvention. Elle est passée de 20 000 \$ à 10 000 \$. Son directeur, Yves Beaugard, déclare que sa publication n'en mourra pas, du

moins pas immédiatement, mais que « cela donne un méchant coup dans le budget ». Cette excellente revue de vulgarisation, âgée de 10 ans, devra dorénavant faire des miracles.

La revue « Continuité » est l'organe du Conseil des monuments et sites du Québec. Le Conseil des arts et des lettres du Québec vient de lui couper une aile. Sa subvention passe de 23 000 \$ à 15 000 \$. La directrice et rédactrice en chef, Micheline Piché, déclare que cette coupure ne met pas en danger la survie des éditions Continuité. « Cela rend notre autonomie financière plus difficile », dit-elle. Le budget de fonctionnement des éditions Continuité est de 180 000 \$.

LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Pour ne pas désespérer complètement, je signale le nouveau dynamisme de la Société de géographie de Québec. Cette « société savante », comme on disait au moment de sa fondation en 1877, présente des conférenciers tous les mercredis, jusqu'au 27 mars, au collège Saint-Charles-Garnier. Ce soir, c'est Jean O'Neil qui parle de « son » fleuve Saint-Laurent.

En mars, Hugues Morissette, un géographe de formation et directeur général du Secrétariat à la mise en valeur du Saint-Laurent, prenait la présidence de l'organisme.

Plein de gens intéressants ont laissé leur trace à la Société de géographie. L'historien Guy Bélanger a découvert que le fondateur des caisses populaires, Alphonse Desjardins, avait participé à sa fondation.

CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

Réprimande contre le juge Drouin réclamée

Sa compétence n'est pas mise en cause

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — La possibilité d'une destitution étant tout à fait exclue, le procureur du Conseil de la magistrature, M^e François Aquin, a demandé hier à son comité d'enquête d'adresser une réprimande au juge Jean Drouin en guise de sanction.

Avant de se prononcer, d'ici quelques semaines, les quatre juges du comité devront toutefois tenir compte de la vigoureuse plaidoirie de l'avocat du juge, M^e Raynold Langlois. À certains moments, d'ailleurs, les couteaux volaient passablement bas, hier, entre autres quand l'avocat s'en est pris aux plaignants, M^e Suzy Guylaine Gagnon, ainsi que les psychologues Donald Denver et Gilles Beaulieu, dont la crédibilité a été mise en doute par M^e Langlois.

Cette cause, qui constitue une première pour le Conseil de la magistrature, concerne l'attitude et le comportement du juge durant un procès de 36 jours. Sa compétence, toutefois, n'est pas mise en cause, a bien précisé M^e Aquin. Il s'agit plutôt de voir si le magistrat s'est comporté selon les normes de sa profession.

Or, de plaider M^e Aquin, le juge Drouin ne s'est pas montré manifestement impartial, et le principe de dignité a été enfreint à certaines reprises. Même pour un avocat expérimenté, a-t-il ajouté, il aurait été très difficile de travailler devant un juge intervenant si souvent.

Le point culminant dans cette affaire a été atteint le jour du jugement quand le juge Drouin s'est attaqué à l'intégrité et à la conscience professionnelle de M^e Gagnon. Toujours respectueux envers la procureure de la couronne, le juge s'est montré paternaliste et condescendant envers l'avocate de la défense, a affirmé M^e Aquin. Son attitude a évolué jusqu'à une nette animosité envers cette dernière.

Le juge a dénaturé le procès par ses interventions dévastatrices dont l'accumulation a empêché M^e Gagnon de faire sa preuve, a encore plaidé M^e Aquin : « Il a dirigé une enquête plutôt que

présidé un procès. En accablant la défense, il a déstabilisé ses témoins et dévasté sa preuve d'experts ! »

Concernant les experts de la défense, les deux parties s'entendaient sur le fait que le psychologue Donald Denver « n'était pas un témoin facile » et qu'il pouvait être « agaçant » pour le tribunal. Mais M^e Langlois en a rajouté en disant que Denver et son collègue Beaulieu n'étaient pas les questions et n'y répondaient pas. D'ailleurs, les deux psychologues ont eu la même attitude devant le Conseil de la magistrature...

D'autre part, M^e Langlois et son collègue, M^e David Platts, ont plaidé, jurisprudence à l'appui, que le nombre d'interventions d'un juge, en soi, ne signifie rien. C'est même le devoir d'un juge d'interroger les témoins pour éclaircir certains points. La question est plutôt de savoir s'il prend parti.

35 JOURS D'INSTRUCTION

Dans le procès en cause, a d'ailleurs rappelé M^e Langlois, il y a eu 35 jours d'instruction. Là-dessus, a-t-il poursuivi, la défense en a occupé une trentaine par ses interrogatoires et ses contre-interrogatoires. « Comment peut-elle dire qu'elle n'a pu faire sa défense ? », a demandé l'avocat.

Pour lui, de toute façon, le recours approprié aurait été la cour d'appel et ce n'est pas parce que celui-ci n'est plus possible, l'accusé s'étant suicidé, qu'il faut avoir recours au Conseil de la magistrature. Selon M^e Langlois, le véritable problème dans cette affaire, c'est qu'elle était trop compliquée pour une avocate inexpérimentée comme M^e Gagnon.

Pour l'avocat du juge, les plaintes logées par M^e Gagnon et les deux psychologues n'avaient pour but que la vengeance. Selon lui, ils ne sont pas crédibles, compte tenu de leurs témoignages douteux et de leurs contradictions importantes. Quant au juge Drouin, on tente de le faire payer pour sa méticulosité et son « soin angélique à bien diriger les parties ».

Chatigny présente son équipe



LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES

Le maire de Cap-Rouge Normand Chatigny (au centre ci-dessus) a présenté hier l'équipe avec laquelle il sollicite un nouveau mandat à la population carougeoise en affirmant que le droit à la dissidence a toujours existé et existera toujours au sein d'un conseil dirigé par lui-même. C'est pour se défendre des attaques faites par des conseillers qui ont quitté son équipe en cours de mandat et pour répliquer à l'engagement de celle qui veut lui ravir son poste, la conseillère Michèle Bouchard-Rousseau, à savoir que les membres de son équipe seront libres de voter comme ils le veulent, que M. Chatigny a discuté du sujet avec la presse. Trois conseillers qui se représentent avec lui, MM. Jean Roberge, district Saint-Laurent, Luc Lescarbeau, district Promenade-des-Sœurs, et M^{me} Esther Delisle-Lurette, district Cartier-Roberval, ont témoigné qu'ils avaient toujours été libres de voter selon leur conscience. M. Chatigny, qui sollicite un 2^e mandat, affirme que son équipe aura « une direction, une orientation, autrement c'est impossible de gouverner ». Le conseiller du district des Vétérans, Bernard Poitras, se représente avec M. Chatigny. Deux nouveaux venus : l'avocate Louise Marcotte, dans le district du Golf et M. Richard Bégin, retraité, dans le district de la Rivière. M. Chatigny entend continuer de maintenir le compte de taxes le plus bas possible. B. R.

EN BREF

SAINTE-FOY

30 000 \$ par propriété

Le raccordement de chaque propriété de Sainte-Foy aux réseaux d'aqueduc et d'égouts coûte 30 000 \$. C'est ce qu'a indiqué lundi la mairesse Andrée Boucher dans le cadre d'un échange acrimonieux sur la situation de 63 citoyens du rang Sainte-Anne. Certains rejettent encore leurs eaux usées dans un fossé à l'air libre...

Cours d'Espagnol Diffudi International

Espagnol - Anglais - Italien

Début: 17 octobre

Inscription:

vendredi 6 octobre

de 9 h 30 à 19 h

888, Père-Marquette, 1er étage

local 24 - 682-3617

Que ferez-vous à l'Action de Grâces?

Découvrez la Papeterie Saint-Gilles L'Économusée du papier

À Saint-Joseph-de-la-Rive, nos artisans fabriquent le papier comme on le faisait au XVII^e siècle. Le 8 octobre à 13h, vous êtes conviés au lancement d'une oeuvre du peintre montréalais Paul-Vanier Beaulieu. Voyez aussi l'exposition des nouvelles acquisitions de notre collection permanente « papier matière » et la galerie boutique.



Cet automne, visitez les économusées!

304, Félix-Antoine-Savard
St-Joseph-de-la-Rive (Qué.), G0A 3Y0
Téléphone : (418) 635-2430

La Fondation des économusées du Québec

POUR VENDRE ton AUTO



LES ANNONCES CLASSES

686 3311

À l'occasion du 18^e anniversaire du restaurant

APSARA

Services de plats spéciaux pour l'occasion seulement.

APSARA

Une délicieuse gourmandise
71, RUE D'AUTEUIL - 694-0232

Cuisine cambodgienne, thaïlandaise et vietnamienne



LE QUÉBEC LE CANADA

RÉFÉRENDUM 95

Beaudoin menace de quitter le Québec

MICHEL VASTEL
Le Soleil

■ MONTRÉAL — Le pdg de Bombardier, Laurent Beaudoin, a laissé entendre que son entreprise pourrait être obligée de déménager hors du Québec si l'indépendance pose trop de problèmes à son fonctionnement normal. « J'espère que les Québécois comprennent que le risque est là », a-t-il déclaré en conférence de presse.

Lorsqu'on lui a demandé si un OUI au référendum du 30 octobre pourrait l'obliger à déménager son entreprise, Laurent Beaudoin a répondu: « Si les conditions ne permettent pas à l'entreprise de fonctionner de façon normale, j'aurai à prendre une décision en fonction de l'intérêt des actionnaires. » Il a précisé que la parité du dollar québécois avec le dollar canadien ou toute autre monnaie, la perte de la citoyenneté canadienne, la baisse du niveau de vie sont des facteurs qui pourraient influencer le fonctionnement de l'entreprise. Bombardier emploie 12 700 personnes au Québec, qui ont perçu des salaires de 540 millions\$ en 1994.

Le président de Bombardier ouvrirait hier la saison des déjeuners-causeries de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Il a d'emblée prévenu qu'il allait revenir sur son discours du 21 septembre à Québec, « cité hors contexte », « malicieusement interprété ». La thèse de Laurent Beaudoin est que son entreprise « n'a pas les moyens de se priver un seul instant d'outils comme la Société pour l'expansion des exportations du gouvernement fédéral ».

Le contrat d'un milliard de dollars avec le métro de New York par exemple, n'aurait pas été possible sans la garantie de financement de la SEE, garantie dont bénéficient les concu-

rents japonais et français de Bombardier. Selon Laurent Beaudoin, le Canada lui-même a tout juste la taille suffisante pour appuyer une industrie aéronautique d'envergure internationale. Un Québec séparé, qui serait forcément plus petit, n'aurait forcément pas les moyens de l'État canadien actuel.

Manifestement blessé par les critiques dont il a été l'objet depuis son discours de Québec, Laurent Beaudoin a prévenu qu'il ne s'empêchera pas de prendre position. Son collègue, Paul Desmarais de Power Corporation, l'en a félicité et a dit que c'était « le devoir » des gens d'affaires d'intervenir et d'en assumer les conséquences.

Le président de Bombardier a tenu à dire que son entreprise n'a pas fait l'objet d'un traitement de faveur lorsqu'elle s'est lancée dans la construction de matériel de transport. Elle a eu 250 millions\$ de commandes du Québec sur un chiffre d'affaires de 3,6 milliards\$ entre 1974 et 1995. Quant à sa division aéronautique, l'achat de

Canadair ne constituait pas un cadeau du gouvernement fédéral. L'entreprise y a investi un milliard de dollars et la contribution des deux gouvernements se limite à 150 millions\$. Au total, Bombardier a investi 2,26 milliards\$ au Québec et a reçu à peine 99 millions\$ de subventions non remboursables des deux niveaux de gouvernement.

« Mon propos dans ce débat référendaire n'a jamais été que les Québécois sont incapables de grandes choses, a conclu Laurent Beaudoin, puisque Bombardier illustre bien ce que les Québécois peuvent accomplir au sein de la fédération canadienne. » Il s'est



Le pdg de Bombardier, Laurent Beaudoin

en outre défendu d'être le porte-parole désigné du camp fédéraliste, comme le suggérait un document secret préparé par le ministère fédéral de l'Industrie pour le groupe « Opération Unité ». « Ma conduite n'a été dictée par personne », dit-il.

Du « colonialisme de l'esprit », rétorque Parizeau

DONALD CHARETTE
Le Soleil

■ CHARNY — Jacques Parizeau a durement dénoncé hier ce qu'il appelle le « colonialisme de l'esprit » qui permet, selon lui, à des chefs d'entreprise de mener des campagnes de peur durant cette campagne référendaire.

« On donne des contrats à des entreprises pour faire peur à leurs employés », de déplorer le premier ministre devant une soixantaine de militants à Montmagny. M. Parizeau qui faisait référence à un article publié dans un quotidien de Montréal révélant que l'entrée en scène de ces hommes d'affaires avait été orchestrée l'hiver dernier et leur avait permis d'obtenir des contrats ou des subventions a affirmé que le caractère prémédité de cette irruption lui avait donné un choc.

« Le peuple du Québec est un beau peuple, affranchi de toutes sortes de caractéristiques d'une société coloniale, mais il a encore un peu de difficulté à se sortir du colonialisme de l'esprit que les autres, mais très souvent notre propre monde, cherchent à maintenir en place pour des privilèges établis », de laisser tomber le chef du camp du OUI. Parlant des discussions au sujet du statut d'un Québec souverain dans le traité de libre-échange, il a affirmé que, si l'on se fie aux ténors fédéralistes, « ce traité s'appliquerait à tout le monde sauf à nous parce que le pays est trop petit. Dans certains milieux depuis des générations on se

fait dire qu'on n'est pas bons, le langage a lieu tous les jours ».

Tout au long de la journée d'hier le chef du camp du OUI s'est positionné comme le défenseur du monde ordinaire contre la « big business » qui veut profiter du courant néo-libéral qui balaie les États-Unis et l'Ontario. De passage à Charny il s'en est pris à deux figures de proue de la communauté d'affaires, Laurent Beaudoin président de Bombardier et Paul Desmarais, propriétaire de Power Corp.

Au sujet de M. Desmarais il affirme qu'il n'a pas de leçon à donner car « ça fait longtemps qu'il est parti » puisque, après avoir vendu Domtar et le Montreal Trust, il a tout investi dans la société européenne Paribas. « Il ne lui reste que La Presse, le Nouvelliste et la voix de l'Est. S'il veut vendre la grosse Presse, je suis acheteur », de commenter le premier ministre en conférence de presse à Charny.

Quant au président de Bombardier, il a d'abord rappelé que Bombardier a acquis la compagnie Shorts en Irlande du Nord en pleine tourmente. Puis, il a ajouté que « Bombardier est ici parce que c'est une bonne affaire. Cette idée de faire peur aux gens, ça fait 25 ans

que ça dure, bougez pas vous êtes jamais aussi beaux que lorsque vous êtes à genoux et si le moindre mouvement vous relevez la tête je m'en vais. Je ne le crois pas ».

Dans ses discours M. Parizeau insiste sur la notion de petit peuple véhiculée par le camp du NON. « Il ya bien des gens qui changeraient leur situation pour celle de la Suisse. Les Suisses sont moins nombreux que nous. Les Norvégiens aussi. Ce n'est pas parce qu'on est plus gros qu'on est plus puissant, sinon les Canadiens seraient des Américains. Ce qui est important c'est la confiance en nous-mêmes », a-t-il dit hier, devant 300 personnes réunies à Charny. Poussant son raisonnement plus loin M. Parizeau mentionne que les Canadiens refusent de devenir Américains parce qu'ils se disent différents. Or, ils ne veulent pas reconnaître cette différence quand il s'agit des Québécois.

Le chef du camp du OUI a été accueilli hier à l'hôtel de ville de Montmagny par le maire Jean-Claude Croteau qui est pour le moins sceptique face à la démarche souverainiste. Dans son discours il a souligné que les entreprises de la région voudraient obtenir l'assurance que leurs produits seront écoulés au Canada et aux USA.

« Ce n'est pas suffisamment clair sur le partenariat, j'aurais besoin de précisions », mentionne-t-il. Cependant M. Croteau croit que si la souveraineté passe « il ya aura des difficultés au début mais que d'autres pays s'en sont sortis ».



Le chef du OUI, Jacques Parizeau, était de passage à Montmagny, hier.

Que ferez-vous à l'Action de Grâces?

Découvrez
L'Atelier Paré, sculpture
L'Économusée des légendes

Recherchez nos 6 autres annonces dans ce cahier

Sur la Côte de Beaupré, avenue Royale, vivez une expérience fascinante : l'interprétation des légendes québécoises en sculpture sur bois. Les 8 et 9 octobre, une toute nouvelle légende s'ajoutera à notre collection permanente. Faites-en la découverte en compagnie de nos sculpteurs-conteurs.



Cet automne, visitez les économusées!

Ouvert à l'année
Entrée gratuite
9269, ave. Royale
Ste-Anne-de-Beaupré (Qué.), GOA 3C0
Téléphone : (418) 827-3992



Fondation des économusées du Québec

Du « tordage de bras » du fédéral Bouchard accuse Ottawa d'utiliser les subventions pour « conscrire » les entreprises québécoises

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

■ OTTAWA — Le Bloc québécois a accusé hier le gouvernement Chrétien de « conscrire » les gens d'affaires du Québec afin qu'ils défendent publiquement la cause fédéraliste.

Le chef bloquiste Lucien Bouchard a lancé cette accusation aux Communes en se fondant sur un document secret émanant du ministère de l'Industrie.

Ce document dresse une liste des grandes entreprises installées au Québec qui ont reçu des subventions fédérales et qui pourraient faire campagne du côté du NON. Il a été préparé à la demande d'Opération Unité, ce groupe mis sur pied par Ottawa afin de faire échec au projet souverainiste. Lucien Bouchard a dit voir dans ce document une stratégie du gouvernement libéral visant à « faire chanter et conscrire » des dirigeants d'entreprises pour militer au sein du camp du NON. « Manifestement, le gouverne-

ment fédéral accorde des subventions.

« Ce n'est pas pour faire chanter qui que ce soit. Au contraire, c'est pour être en mesure de dire à la population qu'on peut progresser à l'intérieur du Canada et que bien des secteurs au Québec ont besoin du gouvernement fédéral », s'est défendu le premier ministre.

À cela, Lucien Bouchard a rétorqué que le gouvernement Chrétien n'avait pas à connaître l'opinion politique des gens d'affaires à qui il accorde des subventions.

« Il me paraît très évident que c'est une opération de tordage de bras des gens d'affaires du Québec », a-t-il martelé. Le ministre des Affaires intergouvernementales, Marcel Massé, a affirmé de son côté que les déclarations du Bloc québécois « sont des allégations non fondées ».

« La vérité, c'est que ce document sert à évaluer les conséquences économiques d'une séparation. Elle permet de dire que telle ou telle entreprise va subir des pertes très considérables si la séparation a lieu », a-t-il com-

menté.

« Ce n'est pas pour faire chanter qui que ce soit. Au contraire, c'est pour être en mesure de dire à la population qu'on peut progresser à l'intérieur du Canada et que bien des secteurs au Québec ont besoin du gouvernement fédéral », s'est défendu le premier ministre.

À cela, Lucien Bouchard a rétorqué que le gouvernement Chrétien n'avait pas à connaître l'opinion politique des gens d'affaires à qui il accorde des subventions.

« Il me paraît très évident que c'est une opération de tordage de bras des gens d'affaires du Québec », a-t-il martelé. Le ministre des Affaires intergouvernementales, Marcel Massé, a affirmé de son côté que les déclarations du Bloc québécois « sont des allégations non fondées ».

« La vérité, c'est que ce document sert à évaluer les conséquences économiques d'une séparation. Elle permet de dire que telle ou telle entreprise va subir des pertes très considérables si la séparation a lieu », a-t-il com-

RÉFÉRENDUM 95

Johnson présente une mise à jour du budget de l'an 1

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

■ SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU — Insatisfait des réponses sur les coûts de la souveraineté contenues dans les études Le Hir, le camp du NON a commandé sa propre étude qui fixe à au moins 15,6 milliards \$ le déficit d'un Québec souverain. Perspicace, l'équipe de Daniel Johnson a trouvé sa matière première dans un document vieux de 22 ans et écrit par... Jacques Parizeau.

«L'enthousiasme et l'optimisme de Jacques Parizeau résulte en un déficit de 16 milliards \$, a lancé Daniel Johnson en présentant cette autre étude hier lors de son passage à Saint-Jean-sur-Richelieu. Le portefeuille des Québécois doit être mis à contribution, si on augmente les impôts, ça représente 3000 \$ par année par travailleur.»

Pour Daniel Johnson, ce serait demander un effort incommensurable aux Québécois.

Dans ce sombre contexte appréhendé par le NON, les deux autres solutions du gouvernement d'un Québec souverain ne seraient guère plus réjouissantes. Il faudrait soit augmenter l'endettement du nouveau pays, soit couper dans les services publics.

Pour en arriver à des prédictions de 15,6 milliards \$, un montant conservateur qui pourrait facilement atteindre 20 milliards \$, l'économiste André Raynaud a dépoussiéré le budget de l'an 1 d'un Québec indépendant rédigé par Jacques Parizeau en 1973.

L'ancien député libéral à la fin des années 70, maintenant professeur à l'Université de Montréal, a basé sa mise à jour du budget de l'an 1 sur les principes du camp souverainiste. Il part donc de l'hypothèse que le Québec devra assumer 25 % de la dette fédérale, tel que Jacques Parizeau l'avait présumé en 1973.

Même si le camp du NON juge irréaliste le partenariat avec le reste du Canada, carrément impossible le maintien des relations commerciales

actuelles et impensable l'accès immédiat à l'ALENA, le budget de l'an 1 revu et corrigé s'en tient aux hypothèses souverainistes.

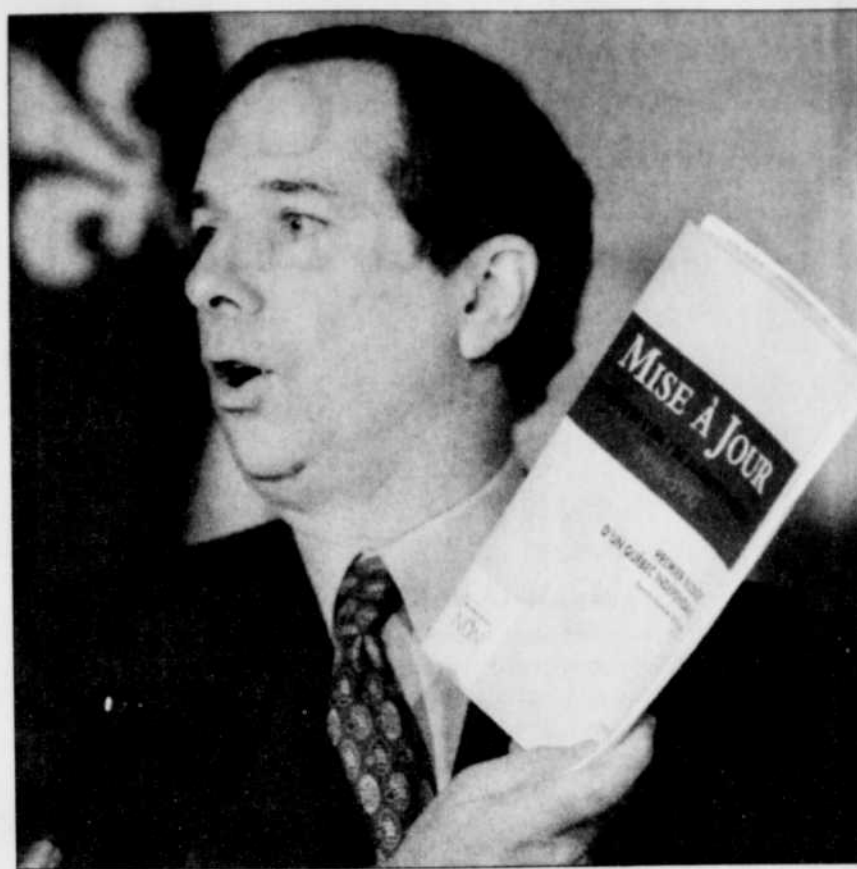
Mais même avec les scénarios les plus « roses », Daniel Johnson prévoit des conséquences économiques terribles au lendemain d'un OUI majoritaire. À 15,6 milliards \$, le déficit serait en effet deux fois plus élevé que celui prévu dans une des études Le Hir, approuvée et publiée au printemps.

« Vous aurez des gens qui trouveront que 20 milliards \$ est parfaitement plausible », ajoute M. Johnson, en précisant que cette étude ne contient pas « ses » chiffres, mais bien ceux de Jacques Parizeau mis à jour en 1995.

Il ne s'agit pas de scénarios catastrophes ni d'arguments de terreur, soutient Daniel Johnson, mais plutôt d'éléments d'information que refuse de donner Jacques Parizeau.

Dans cette mise à jour, les recettes du gouvernement d'un Québec souverain seraient de 60 milliards \$ en 1996-97 et les dépenses de 56,8 milliards \$. Par contre, l'intérêt sur la dette atteindra 18,8 milliards \$, laissant un trou de 15,6 milliards \$.

Pour correspondre au courant domi-



Daniel Johnson brandissant une copie du document.

nant dans la majorité des pays occidentaux, reprend M. Johnson, le Québec devra faire en sorte de maintenir son déficit à 3 % de son produit intérieur brut (PIB), soit autour de 5 mil-

liards \$, et non pas à 15 milliards \$. Il manque 10 milliards \$ quelque part et le portefeuille des contribuables québécois sera mis à contribution », conclut M. Johnson.

Lucien Bouchard se laisse courtiser

Il ne ferme pas la porte à la direction du Parti québécois

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

■ OTTAWA — Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, ne ferme pas la porte à une éventuelle candidature à la direction du Parti québécois advenant que le premier ministre Jacques Parizeau décide d'accrocher ses patins après le référendum.

Interrogé à ce sujet à sa sortie de la Chambre des communes, hier, M. Bouchard a indiqué que sa priorité absolue à l'heure actuelle était de gagner la bataille référendaire.

Mais il a pris soin de laisser sur la table toutes les options qui s'offrent à lui après le 30 octobre au cas où M. Parizeau jugerait le temps venu de passer le flambeau.

« Je crois qu'il faut faire les combats un par un et bien les faire, surtout celui dans lequel nous sommes engagés. Présentement, il y a un combat référendaire. C'est ce à quoi je pense. Le reste, on verra cela plus tard », a déclaré le chef bloquiste.

De passage à Saint-Georges de Beauce, lundi, le premier ministre Parizeau a évoqué pour la première fois son départ de la politique. Il a invité les jeunes à prendre le relais en disant qu'il ne pourrait être au commandement éternel.

« Rendu à mon âge, je ne dis même plus venez changer des choses avec moi. Je dis changez-les. Moi, comment dire, ça se termine de mon côté. Moi j'ouvre la porte, allez-y. »

Un sondage SOM/Environics rendu public cette semaine a de nouveau confirmé que Lucien Bouchard était le chef politique qui inspirait le plus confiance aux Québécois, recueillant l'appui de 31 % des sondés.

Le premier ministre Jean Chrétien obtenait quant à lui l'appui de 13 % des Québécois alors que 10 % des sondés disaient faire le plus confiance à Jacques Parizeau.

Dans un livre publié cette semaine, M. Bouchard admet d'ailleurs avoir déjà réfléchi au poste de premier ministre du Québec.

Pour la deuxième journée consécutive le premier ministre Parizeau a fait référence au fait qu'il ne dirigera pas toujours le Québec. À Charny il a incité les jeunes à faire cette deuxième révolution tranquille en disant que lui, il milite depuis 25 ans, qu'il en a 65 et que « comme on dit, y'toffe mais y'achève ».



Des affiches qui portent l'empreinte de spécialistes en marketing.

Une campagne qui surprend les experts

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — On ne garantit pas l'effet sur les électeurs. Mais les pancartes du « OUI » ont touché des fibres sensibles dans le cœur de concepteurs en publicité.

Deux experts en la matière, Claude Cossette, un des gourous de la publicité au Québec et enseignant à l'université Laval, et Robin Brisson, vice-président « création » chez Cargo Marketel, voient dans ces affiches un air de jamais vu en politique québécoise.

La reproduction du huard, l'utilisation de la marguerite ou encore de l'homme qui travaille au pic et à la pelle pour dire « OUI... Et ça devient possible » portent l'empreinte de spécialistes en marketing.

« Habituellement, on fait plus de publicité que de publicité, dans ces cas-là, commente M. Cossette. Il y a tellement de conseillers politiques, de gens de stratégie, de contenu pour les messages partisans que, finalement, la technique publicitaire est dissoute. »

Cette fois, croit M. Cossette, les « gens du politique n'ont pas réussi à tuer la persuasion publicitaire ». Le directeur du programme de communications graphiques à Laval insiste sur le fait qu'il a été « agréablement surpris » par le recours à des symboles plutôt que des messages s'appuyant uniquement sur des mots.

« On ne vend pas de la bière en montrant uniquement de la bière, explique-t-il. C'est la même chose en politique. Si on veut évoquer le problème de la monnaie, on le fait avec l'outil approprié. »

« Pour aller chercher des indécis, jouer sur les symboles et sur le côté émotif donne de meilleurs résultats. » Cette approche n'a pas à être décriée parce qu'un « vote est un mélange d'émotion et de rationnel. »

Pour M. Cossette, la technique demeure encore embryonnaire, mais el-

le elle ouvre une voie nouvelle. « Aux États-Unis, (les campagnes politiques) sont encore au niveau de la propagande. » Comme précédent, il ne trouve que ce qui s'est produit en France, en 1981, lors de l'accession des socialistes au pouvoir : la silhouette de François Mitterrand apparaissait sur fond de villages.

Chez Cargo Marketel, M. Brisson est séduit lui aussi par la technique employée. « C'est nouveau, c'est frais. En stratégie de marketing, on dit "quand on vous attend par la porte d'en avant, passez par la porte d'en arrière". C'est pour cela que les gens en parlent tant (de l'offensive placardée aux quatre coins du Québec). »

M. Brisson fait remarquer que les fédéralistes se sont lancés dans le débat rapidement, en tirant à boulets rouges sur leurs adversaires. « Le camp du « NON » joue beaucoup sur le "Ne perdons pas ce que nous avons". »

« Les souverainistes ont voulu donner un vent de fraîcheur, sortir du climat de peur. On associe le « OUI » à des images simples, presque naïves. Il y a un petit côté *flower power*, en lien avec les années 1960 et 1970, où tout était possible. »

M. Brisson met aussi en relief l'utilisation des couleurs, qui ont elles aussi surpris. Les souverainistes ne se sont pas limités au traditionnel bleu et blanc.

M. Claude Cossette, qui se décrit comme un « ardent nationaliste sans carte de membre », se réjouit que le « OUI » revienne « en force avec l'outil publicitaire qui joue plus au niveau affectif. » Le « NON » avait pris l'avantage, en début de campagne, dit-il. Ses pancartes utilisaient aussi des symboles, « mais par description, pas par métaphore. C'est moins fort. »

Que cela fasse gagner un référendum, c'est une autre paire de manches. La publicité ne fait pas des buveurs de bière des buveurs de lait. « Je ne dis pas que ça gagne des votes, explique M. Robin Brisson, qui tient à garder pour lui ses convictions politiques. Mais ça polarise l'attention. »

Table du OUI au dîner du NON

■ SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU — Un comté baromètre qui a voté deux fois pour élire son député provincial, une chicane épique entre Québec et Ottawa en arrière-scène, un dîner du NON auquel assiste le député péquiste et l'entourage de Daniel Johnson visiblement mal à l'aise... Comme dirait le chef libéral, « vous avez des comportements originaux dans Saint-Jean ».

Daniel Johnson poursuivait hier midi sa campagne à Saint-Jean-sur-Richelieu, en commençant par une conférence devant les membres de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu.

Sur l'une des tables de la vaste salle à manger d'un club de golf, un carton de réservation détonnait furieusement. « Réservée. Camp du changement ». Ou bien le camp du NON nous a préparé une farce, ou bien nous nous sommes trompés d'endroit, ont craint les journalistes affectés à la caravane du NON.

Et pourtant, vérification faite, la table était bel et bien réservée au camp du changement. Plus étonnant encore, le député péquiste de l'endroit, Roger Paquin, était attablé un peu plus loin en compagnie des dignitaires de la Ville.

Drôle d'ambiance. Pendant que Daniel Johnson mangeait son hors-d'œuvre avant de prononcer son discours, les caméras de télévision et les enregistreuses étaient collées sur les « intrus ».

Le chef libéral n'a pas eu l'air d'apprécier, son personnel encore moins, à en juger par l'intérêt qu'il portait aux déclarations de ces souverainistes en territoire fédéraliste.

« C'est notre mentalité ici », explique Roger Paquin, le député péquiste qui a été élu à la dernière élection après deux tentatives, la première s'étant soldée par un match nul, un cas unique au Québec.

« On vit ensemble avant, pendant et après les événements, les coups durs et les bons coups, poursuit-il. C'est un beau visage de la démocratie. »

D'ailleurs, en veut-il pour preuve, Bernard Landry représentera le camp

du OUI au même endroit dans deux semaines, et le NON local a déjà réservé sa table.

Atmosphère conciliante de Saint-Jean atténuée même les plus profondes divergences entre les souverainistes et les fédéralistes. M. Paquin a bien sûr critiqué un peu le discours du chef du NON, mais sans y mettre ne serait-ce qu'un soupçon de la hargne qui assaisonne cette campagne.

Le conflit entre le fédéral et Québec à propos du Collège militaire royal a déchiré Saint-Jean. Les plaies ne sont certes pas toutes refermées, mais la solidarité a tenu le coup. La fermeture de l'institution est un de ces coups durs dont parle Roger Paquin. V.M.

GRANDE LIQUIDATION

4 Eagle Talon 95 et Dernière chance

5 Summit Wagon 95 à sacrifier

MAISONNEUVE

Jeep Eagle

138, Maisonneuve 47, boul. René-Lévesque Est (à côté du Grand Théâtre)

529-8135

Que ferez-vous à l'Action de Grâces?

Découvrez la Verrerie La Mailloche L'Économusée du verre

À Place Royale, les 8 et 9 octobre prochains, les souffleurs de verre vous invitent à célébrer leur dernier week-end de démonstrations : admirez l'art de souffler des pommes et des poires de verre tout en croquant une bonne pomme fraîche!

Jusqu'au printemps 1996, boutique ouverte tous les jours, démonstrations du lundi au vendredi.



Cet automne, visitez les économusées!

Entrée gratuite
58, rue Sous-le-Fort
Québec (Québec), G1K 4G8
Téléphone : (418) 694-0445

La Fondation des économusées du Québec

C'est pas parce qu'il y a
du ruban que c'est un cadeau.



Oubliez rubans, cassettes et problèmes... Abonnez-vous plutôt au service **TéléRéponse**^{MC} Bell.

À même votre ligne téléphonique, le service **TéléRéponse** est solide, fiable et il prend vos messages même quand la ligne est occupée. Jusqu'au 12 novembre, c'est un vrai cadeau puisque le premier mois d'abonnement vous est offert à seulement 1 \$.

Cette offre est aussi valable pour tous les autres services **Étoiles**^{MC} Bell * tels le service **Afficheur**, le service **Appel en attente** ou le service **Appel personnalisé**.

L'offre s'applique également à l'appareil **Vista***100 ou 200, le complément idéal aux services téléphoniques. Son voyant lumineux vous indique notamment quand vous avez un message.

Passez sans tarder à un magasin **Téléboutique**^{MC} Bell ou composez sans frais le 1 800 903-BELL.



Cette offre s'adresse exclusivement aux clients des marchés résidentiel et monoligne affaires qui ne déménagent pas entre le 2 octobre et le 12 novembre 1995 et s'applique à un maximum de deux services et un appareil. Services offerts là où la technologie le permet. *Vista est une marque de commerce de Northern Telecom.


Bell

LE M

■ Q
contr
comit
crédi

« La l
rise q
dons
ciaux
ne pa
res »,
porte-
avoua
rence
« Il n
pour l
recon

■ Q
listes
rappo

À une
s'insc
Québe
ral des
ter le
annal
loin de
en mir
« Seu
avoir
50 000
éligibl
bien o
Casp
L'anc
Montr
pour l
cois. A
ment,
de for
partou
« Je s
pas qu

RÉFÉRENDUM 95

CONTRIBUTIONS RÉFÉRENDAIRES

Attention au fisc

FRANÇOIS POULIOT

Le Soleil

■ QUÉBEC—Décidément, le fisc n'échappe rien. Contrairement aux contributions versées aux partis politiques, les sommes versées aux comités référendaires du OUI ou du NON ne donnent pas droit à un crédit d'impôt provincial sur le revenu.

« La loi sur l'impôt du Québec n'autorise que des réclamations pour des dons à des partis politiques provinciaux ou des candidats officiels. Elle ne parle pas de comités référendaires », a indiqué hier Manon Tremblay, porte-parole de Revenu Québec, en avouant ne pouvoir expliquer la différence de traitement.

« Il ne peut y avoir de crédit consenti pour l'impôt fédéral, puisque nous ne reconnaissons que les contributions

versées à des partis politiques fédéraux. Dans le cas, qui nous intéresse, de toute façon, notre loi ne semble pas reconnaître non plus les comités référendaires », a pour sa part soutenu Michel Cléroux, de Revenu Canada.

CONTOURNEMENT SIMPLE

Cela dit, il est possible de contourner la loi du Québec en dirigeant son don à un parti politique provincial qui, lui, a la possibilité de contribuer au comi-

té référendaire jusqu'à un maximum de 0,50 \$ par électeur, ce qui pour l'heure donne droit à un plafond de 2 408 703 \$ (4 817 407 électeurs étaient inscrits hier).

Le risque de voir l'argent confié à une formation politique n'être pas dirigé vers l'enveloppe référendaire, pour cause d'atteinte du plafond, est mitigé. En 1992, lors de la consultation sur l'accord de Charlottetown, les partis politiques ont en effet donné un peu plus de 1,8 millions \$ au NON et un peu moins que cette somme au OUI, ce qui est bien en-deçà de la limite permise.

Seules les personnes ayant qualité d'électeur peuvent verser des contributions. Le maximum autorisé est de 3000 \$ à chacun des comités nationaux. Le crédit d'impôt maximal est de 140 \$.

L'effort fédéraliste rapporte moins que prévu

La course aux Québécois outre-frontière atteint malgré tout un nouveau sommet

■ QUÉBEC—La sollicitation de votes menée par les forces fédéralistes auprès des Québécois temporairement installés outre-frontière, rapportera moins qu'espéré.

À une semaine de la date butoir pour s'inscrire, plus de 8000 électeurs hors Québec ont signifié au Directeur général des élections leur intention de voter le 30 octobre. Un record dans les annales électorales, mais un record loin de la marque que certains avaient en mire.

« Seulement 8000, j'aurais espéré en avoir 25 000. Il y a entre 40 000 et 50 000 électeurs qui pourraient être éligibles. Je me demande bien combien ont été rejetés », s'est écrié, hier, Casper Bloom.

L'ancien bâtonnier du Barreau de Montréal est le président du Comité pour l'inscription des électeurs québécois. Apolitique, du moins officiellement, le comité a expédié des milliers de formulaires d'inscriptions un peu partout dans le monde.

« Je suis fédéraliste et je ne cache pas que si je suis sur ce comité, c'est

parce que la majorité des électeurs hors Québec l'est aussi. Mais nous n'avons pas fait de politique avec nos envois. Ce n'était que des formulaires avec des invitations à voter », a dit M. Bloom.

Le Parti libéral du Québec, lui, a commandé quelque 40 000 formulaires d'inscription supplémentaires au Directeur général des élections et en a expédié 30 000 accompagnés d'une lettre de Daniel Johnson.

QUATRE FOIS PLUS D'INSCRIPTIONS

Appelé à réagir, le directeur des opérations de la campagne du NON, Pietro Perrino, a préféré prendre ses distances de la déclaration de Casper Bloom. « Dans le passé, il y avait 2000 électeurs inscrits. Le 9 octobre, on pourrait bien en avoir 10 000. Je ne peux que constater que le nombre a

quadruplé et que peut-être il quintuplera. »

Malgré le désappointement de certains, l'inscription de 8000 électeurs hors Québec constitue un record dans l'histoire électorale de la province.

« En 1992, lors du référendum de Charlottetown, nous avons reçu 3086 inscriptions. C'était la meilleure participation. À l'élection de 1994, il y a eu 2393 inscriptions et à la première consultation, celle de 1989, 1049 », raconte hier le porte-parole du DGE, Bernard Renald.

Pour pouvoir voter au référendum, l'électeur hors Québec doit avoir quitté la province depuis moins de 2 ans. Il doit de plus certifier qu'il a l'intention de revenir s'y installer.

Au nombre des 8000 électeurs actuellement inscrits, 3605 demeurent ailleurs au Canada, 696 sont en France, 460 en Bosnie, 223 au Royaume-Uni. On retrouve aussi de bons contingents de voteurs en Suisse (66), à New York (98), à Haïti (56), en Israël (70), en Italie (66), en Allemagne (76) et en Belgique (64). F.P.

Deux leaders, deux camps



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

La campagne référendaire donne lieu à un affrontement entre deux présidents du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ). Hier matin, à l'émission « La bande à Gillet », l'actuelle dirigeante du syndicat, Danielle-Maude Gosselin, a défendu l'option souverainiste face à son prédécesseur, Jean-Louis Harguindeguy. Celui qui a présidé aux destinées du SFPQ pendant 20 ans a été nommé porte-parole du comité des Québécois pour le NON dans la région de Québec. Pendant une heure, les deux ont répondu aux questions de l'animateur Robert Gillet de même qu'aux interrogations provenant de son auditoire.

Que ferez-vous à l'Action de Grâce?

Recherchez nos 6 autres annonces dans ce cahier

Découvrez le Musée de l'abeille

L'Économusée du miel

Notre vaste ruche de renseignements sur la vie des abeilles et le métier passionnant d'apiculteur piquera à coup sûr votre curiosité! Le week-end prochain, vivez le tout dernier SAFARI ABEILLE de la saison. Dégustez nos 4 sortes d'hydromel (vin de miel) et laissez-vous tenter par nos délices au miel.

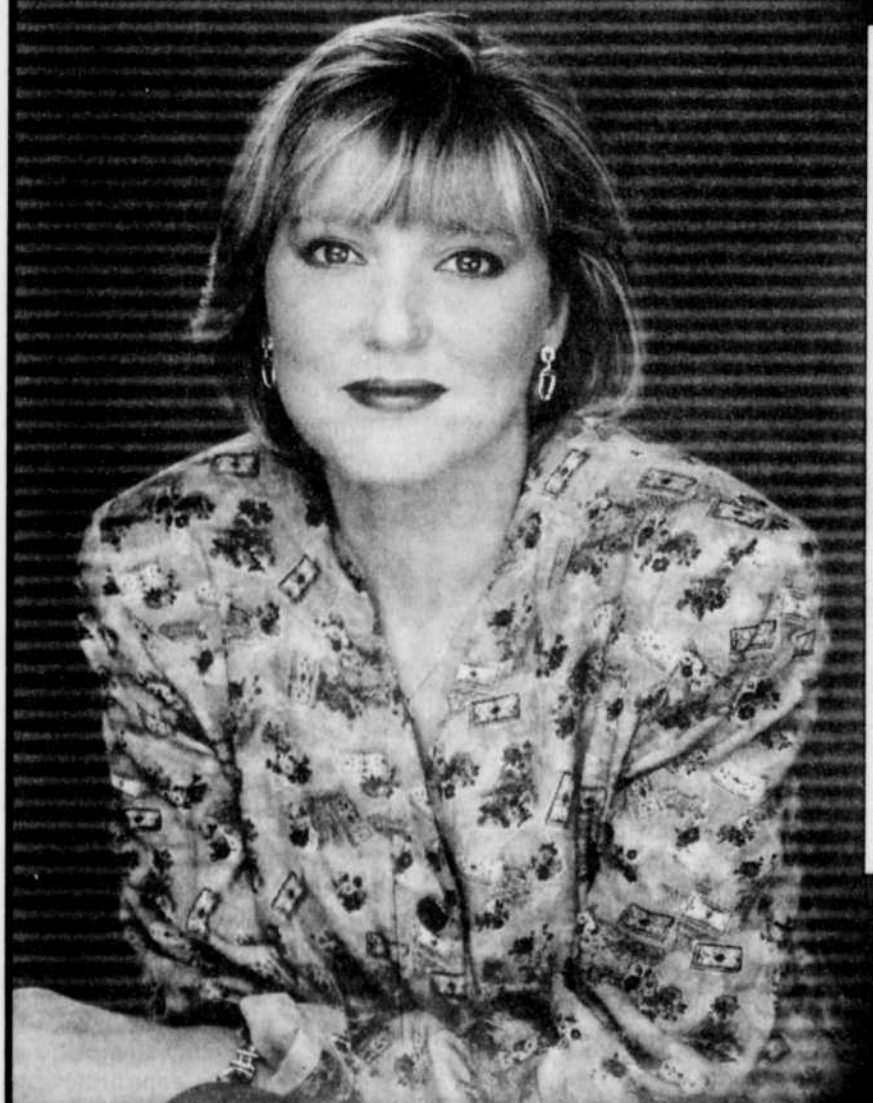


Cet automne, visitez les économusées!

Ouvert à l'année
Entrée gratuite
8862, boul. Sainte-Anne
Château Richer (Québec), G0A 1N0
Téléphone : (418) 824-4411

La Fondation des économusées du Québec

L'histoire s'écrit en direct sur RDI



Objectif référendum

AVEC PASCALE NADEAU DU LUNDI AU VENDREDI 17 H 30

D'heure en heure,
le Réseau de l'information
rend compte de
l'évolution de la campagne
référendaire.

POUR MIEUX COMPRENDRE
LES GRANDS ENJEUX DU DÉBAT,
NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES
VOUS OFFRE UNE COUVERTURE
COMPLÈTE ET IMMÉDIATE.



Le Référendum aujourd'hui

TOUTS LES SOIRS 23 H
AVEC GENEVIÈVE ASSELIN
EN SEMAINE
ET CLAUDE DESBIENS
LE WEEK-END.



L'information continue

Offert sur le câble

Privatisation de la librairie des Presses de l'université Laval

Le nouvel administrateur sera connu le 18

MONIQUE GIGUÈRE
Le Soleil

■ QUÉBEC — La privatisation de la librairie des Presses de l'université Laval (PUL) est sur le point d'être conclue. Le nouveau propriétaire serait un consortium formé de la Coopérative et de la Coop Comptoir Sciences de l'université Laval, ainsi que de la Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire (FCQMS), un organisme qui regroupe 675 000 membres étudiants et qui affiche un chiffre d'affaires de 68 millions \$.

Ce choix, que LE SOLEIL tient de source sûre, a été nié par le vice-recteur aux services, Benoît Dumais, qui a déclaré qu'aucune décision n'avait encore été arrêtée et que trois soumissions étaient toujours « sur la table », deux propositions ayant été rejetées pour non-conformité au devis. Outre le groupe coopératif, les deux autres soumissionnaires en lice sont Bibliarie, l'entreprise qui exploite la librairie de l'université de Sherbrooke et la Librairie Champigny de Montréal.

DÉCISION LE 18

Le sort en sera, de toute manière, définitivement jeté le mercredi 18 octobre quand le comité exécutif fera sa recommandation au conseil d'administration de l'université qui décidera en dernier ressort. Mais pour l'instant, M. Dumais affirme que le comité exécutif vient tout juste de commencer à se pencher sur le dossier et que son examen se poursuivra jusqu'au 10.

Selon le vice-recteur aux services, les deux principales conditions de la cession à l'entreprise privée de la librairie des PUL sont la vente de l'inventaire, évalué à un million de dollars par la source du SOLEIL, et le maintien d'un type d'activités qui dépasse la vente du manuel scolaire pour s'étendre au développement des fonds spécialisés.

Ces derniers comportent à la fois des collections scientifiques, une réserve d'anciens volumes publiés par les Presses de l'université Laval et les nouveautés du marché.

« Des fonds spécialisés, c'est toute la nuance entre un magasin scolaire et une librairie ouverte à toutes les clientèles qui fonctionne 12 mois par année », a expliqué Benoît Dumais.

C'EST PLATE

À la librairie, où seulement 15 des 30 employés sont assurés de conserver leur emploi, le climat est à l'incertitude et à l'insécurité. « Les gens ne rêvent pas, a commenté un employé qui préfère taire son nom. Ils s'attendent à être relocalisés ailleurs sur le campus. C'est plate parce que ce sont des

départs non volontaires. Moi, ça fait 20 ans que je travaille ici et j'aime le livre. »

Le personnel de la librairie comme celui des entrepôts attendent avec impatience la décision de l'université pour savoir à quoi s'en tenir. Dans l'intervalle, ils se consolent en se disant qu'ils ont encore quelques mois devant eux puisque le changement de main n'aura probablement pas lieu avant le printemps quand la librairie déménagera dans le nouveau pavillon Alphonse-Desjardins présentement en construction.

Du côté de la Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire (FCQMS), on se garde bien de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. « On a déjà l'expertise au niveau du réseau avec la Coop de l'UQUAM (Université du Québec à Montréal) et la Coop des HEC (Hautes études commerciales) qui exploitent des librairies. Nos chances devraient être bonnes, mais on ne prend rien pour acquis », a déclaré le directeur général de la Fédération, Marcel Pichette, qui n'entend pas se laisser prendre au piège de la rumeur.

COMME À SHERBROOKE

« Nous avons vécu le même phénomène à Sherbrooke et la décision finale a été contre nous », rappelle celui qui a manifestement tiré leçon de l'expérience.

Même prudence de la part de la directrice de la Coopérative de l'université Laval, Nathalie Tremblay, et du directeur de la Coop Comptoir Sciences, Guy Dubois. « Nous sommes toujours dans la course, mais rien ne nous laisse croire qu'on a le contrat », a déclaré M. Dubois.

Avec ses 60 coopératives membres à travers le Québec, dont la majorité oeuvrent dans la vente du livre, la FCQMS emploie plus de 600 personnes, sans compter les 2000 emplois temporaires réservés aux étudiants. En termes de membership, la FCQMS est le deuxième secteur coopératif en importance au Québec après le Mouvement Desjardins.

Pas de chômage pour veiller au chevet d'un enfant malade

OTTAWA (PC) — La cour d'appel a statué hier qu'une personne qui quitte son emploi pour s'occuper d'un enfant malade n'avait pas immédiatement droit à l'assurance-chômage.

Cette personne ne sera pas écartée du régime, mais elle ne pourra recevoir ses chèques qu'à partir du jour où elle redeviendra disponible pour le travail, a expliqué le juge Louis Marceau.

La cour a ainsi renversé la décision

d'une cour inférieure, qui avait accordé à une femme de Vancouver le droit de recevoir l'assurance-chômage. Angela Faltermeier avait quitté son emploi en 1991 pour prendre soin de sa fille, alors malade.

« Pour être admissible aux prestations, le demandeur doit être en mesure de prouver qu'il ou elle est disponible pour travailler, et incapable d'obtenir un emploi à ce moment-là », écrit le juge Marceau.

Un «chauffeur sobre» par voiture en tout temps

Le coroner Louise Nolet recommande que la formule soit enseignée dès le secondaire

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ QUÉBEC — La promotion du conducteur désigné, soit une personne qui s'engage à demeurer sobre lors des partys pour pouvoir ensuite prendre le volant en toute sécurité, devrait être une responsabilité du ministère de l'Éducation, à partir du deuxième cycle du secondaire.

C'est l'avis exprimé à titre de coroner par le docteur Louise Nolet dans le rapport d'enquête qu'elle vient de déposer à la suite du décès tragique de Catherine Michel et Dominique Ouellet, deux étudiantes du cégep Garneau, âgées de 19 et 20 ans, tuées le 14 octobre 1994, après avoir été éjectées de la Volkswagen Sirocco dans laquelle elles prenaient place. Deux autres passagers, Mathieu Côté et Phoebe Burke, avaient été également blessés.

COUPABLE

Le conducteur de la voiture, Bastien Thibeault, 20 ans, a, le 1er septembre 1995, plaidé coupable à l'accusation d'avoir causé la mort des deux jeunes filles alors qu'il conduisait sa voiture sous l'influence de l'alcool.

« Ayant passé la soirée au bar Le Bon et au Dagobert relate le docteur Nolet, les jeunes avaient consommé de

l'alcool; au moment de l'accident, le groupe était en direction de Sainte-Foy pour aller terminer la fête chez un ami. »

À proximité du 1150, Chemin Saint-Louis, le conducteur a effectué une manoeuvre de dépassement, perdu le contrôle de sa voiture, monté sur le terre-plein, heurté un arbre pour ensuite se diriger vers l'autre voie. Au même moment, rappelle le coroner, une voiture-taxi en direction de Québec voulut prévenir l'impact mais fut frappée à l'arrière. Après avoir cogné le taxi, le véhicule des jeunes s'est dirigé sur un mur de ciment et fit plusieurs tonneaux. Assises à l'arrière, les deux victimes ont été éjectées du véhicule.

Selon le coroner Nolet, ni le conducteur ni aucune des victimes n'étaient aptes à conduire une voiture au moment de cet événement. « Cela pour-

rait expliquer la vitesse excessive avec perte de contrôle », écrit-elle.

L'ÉDUCATION

Afin d'éviter une meilleure protection de la vie humaine et d'éviter une répétition de tels événements, Mme Nolet recommande au ministère de l'Éducation d'intensifier la sensibilisation des étudiants de deuxième cycle secondaire sur les dangers de l'alcool au volant et la nécessité de prévoir un conducteur désigné lors de partys.

À la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, le coroner Nolet demande, lorsqu'elle délivre aux bars des permis d'exploitation, de les obliger à faire, auprès de leurs clients, la promotion de la consommation modérée d'alcool et à les sensibiliser à l'importance de choisir un conducteur désigné.

Enfin, Mme Nolet suggère à la Société d'assurance automobile du Québec de reprendre des campagnes de publicité sur l'alcool au volant et particulièrement sur l'importance de déterminer un conducteur désigné au moment d'une fête quelconque par des jeunes.

QUÉBEC

74 morts dans les incendies

12 164 sinistres ont causé des pertes matérielles totalisant 296 millions \$, en 1994

MATHIEU BOIVIN
Le Soleil

QUÉBEC — Le lancement de la campagne 1995-1996 de prévention des incendies a donné l'occasion au ministre de la Sécurité publique, M. Serge Ménard, de dévoiler plusieurs statistiques encourageantes quant à l'évolution de la situation au Québec, ces dernières années.

L'année 1994 a vu 74 personnes perdre la vie dans l'occurrence de 12 164 conflagrations, tandis que 600 personnes y ont subi des blessures. Ces incendies ont donné lieu à des pertes matérielles de plus de 296 millions \$, tandis qu'une proportion de 71,3 % se sont produits dans des bâtiments d'habitation d'un ou de plusieurs logements.

Tous ces chiffres démontrent que la situation va clairement en s'améliorant, puisque la mise en commun des compilations des dix dernières années énonce une baisse de 50,6 % des décès dus aux incendies. De plus, le nombre de feux annuels est en baisse de 7 % depuis 1985. Enfin, les pertes matérielles pour 1994 sont aussi de 7,2 % de moins que la moyenne de cette période de 10 ans (377 millions \$/an).

SENSIBILISATION

Ces tendances décroissantes réjouissent le ministre Ménard, qui insiste toutefois sur « la nécessité de poursuivre l'oeuvre de prévention auprès de toute la société ».

La campagne de sensibilisation



Le ministre Ménard, hier, lors du lancement de la campagne.

1995-96 concernera donc une partie plus large de la population, contrairement à celles des dernières années qui visaient surtout les jeunes de niveau primaire.

Sous le thème « La négligence, ça me brûle! », la campagne insistera sur les comportements imprudents qui occasionnent les incendies. La surveillance inadéquate des appareils de cuisson, l'utilisation négligente d'articles de fumeurs et le fait de laisser des allumettes ou des briquets à la portée des enfants sont les actes retenus comme les plus susceptibles d'être à l'origine d'incendies.

MESSAGES

Ces trois sujets ont inspiré autant de capsules radiophoniques distinctes, qui seront intensivement diffusées au cours du seul mois d'octobre. La cam-

pagne se poursuivra cependant tout au long de l'année, au moyen d'initiatives locales. « Chef pompier ou Chef pompière d'un jour », visites dans les écoles, domiciles et foyers d'hébergement, concours de dessin et journées « portes ouvertes » dans les casernes de pompiers seront, par exemple, autant de prétextes pour sensibiliser les gens de façon continue.

Des affiches publicitaires géantes apparaîtront aussi à Montréal et Québec au cours de l'hiver prochain, des centaines de milliers de dépliants publicitaires seront aussi distribués, tandis qu'un colloque sur la prévention des incendies volontaires est prévu pour 1996. Cette initiative du ministère de la Sécurité publique implique des frais de 200 000 \$ pour cette année, qui sont assumés en partie par la compagnie d'assurance La Capitale.

Que ferez-vous à l'Action de Grâce?

Découvrez le Musée du Bronze d'Inverness L'Économusée du bronze

À Inverness, dans un cadre enchanteur, le nouveau Musée du Bronze vous ouvre ses portes. Du 6 au 9 octobre, découvrez les techniques particulières de fabrication de la toute première oeuvre coulée au Musée: «La Nouvelle» de René Fortier. Édité à 100 exemplaires, l'oeuvre représente une scène d'art naïf issue du patrimoine québécois.

Cet automne, visitez les économusées!

Visite guidée
Ouvert à l'année sur réservation
1760, Dublin
Inverness (Québec), G0S 1K0
Téléphone: (418) 453-2101



La Fondation des économusées du Québec

L'Ontario fermera ses maisons de transition pour détenus

Des bracelets électroniques permettront de contrôler les allées et venues des prisonniers à faible risque

SUZANNE DANSEREAU
Presse canadienne

TORONTO — Le gouvernement de l'Ontario fermera toutes les maisons de transition pour les détenus de la province, introduira un nouveau système de bracelets électroniques pour ceux qui sont à faible risque et en enverra quelques-uns nettoyer l'autoroute 401, a-t-on appris hier à Queen's Park.

Le Solliciteur de la province Rob Runciman a en effet annoncé la fermeture des 25 maisons de transition qui abritaient quelque 400 prisonniers en voie de libération conditionnelle.

Ces détenus seront retournés en prison, mais certains d'entre eux, ceux qui sont à faible risque, pourront rentrer chez eux s'ils acceptent de porter un bracelet électronique relié à un système de surveillance, a annou-

cé le ministre.

M. Runciman a expliqué que ce nouveau système était en vigueur aux États-Unis, en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan, et que l'Ontario allait l'essayer dans le cadre d'un projet-pilote. Il a nié que le projet mettrait en danger la sécurité publique.

TRAVAUX COMMUNAUTAIRES

Le Solliciteur a également nié qu'un autre projet, celui d'envoyer des détenus nettoyer les autoroutes, posait aussi un risque pour la sécurité publique.

« Il s'agira de volontaires que nous aurons préalablement sélectionnés et ils ne poseront aucun risque », a-t-il assuré à son entrée à Queen's Park.

À compter de la semaine prochaine, des groupes de six détenus du centre correctionnel de Rideau iront nettoyer la partie de l'autoroute 401 qui est située entre Brockville et la région de

Prescott, dans l'Est de l'Ontario, près du Québec.

M. Runciman dit qu'ils rendront l'autoroute plus accueillante pour les automobilistes qui arrivent en Ontario.

Selon lui, les prisonniers « seront beaucoup plus utiles et productifs que si on les laisse purger leur sentence à ne rien faire dans leurs cellules ».

Ces détenus seront sous la surveillance de gardiens non armés provenant du ministère des Transports et des services correctionnels.

SALAIRE

Ils seront payés, mais on ignore le montant de leur salaire. Le projet-pilote se termine vers la mi-novembre, mais il reprendra au printemps, alors que d'autres prisonniers iront planter des arbres le long de l'autoroute.

M. Runciman a fait savoir que si le projet se déroule dans l'ordre, il pourrait être étendu à d'autres régions.

POLICE

La SQ boycotte l'escouade antimotards

■ MONTREAL (PC) — Les policiers syndiqués de la Sûreté du Québec ont décidé de boycotter la nouvelle super-escouade sur les motards, parce qu'ils sont en fureur à cause de la façon dont on traite quatre des leurs soupçonnés de parjure et de fabrication de preuves.

C'est lors d'une rencontre privée tenue hier matin au centre Parthenais, à Montréal, que les agents des diverses escouades spécialisées de la SQ ont décidé de faire savoir de cette façon leur mécontentement aux autorités policières et politiques.

La nouvelle escouade annoncée en grande pompe il y a quelques jours par le ministre de la Sécurité publique Serge Ménard devait commencer ses travaux dès ce matin.

REUNION DES POLICIERS

Une nouvelle réunion entre les policiers, leurs représentants syndicaux et la direction de la Sûreté du Québec est prévue pour aujourd'hui afin de tenter de trouver un terrain d'entente.

C'est à cause de l'affaire Matticks que les policiers de la SQ sont mécontents.

Les policiers, d'après ce que le Journal de Montréal a appris, en ont contre ce qu'ils appellent l'acharnement des autorités gouvernementales contre quatre des leurs.

Un premier procureur, Me Maurice Gabias, de Trois-Rivières, aurait pris certaines décisions après lecture du dossier accumulé à la suite de l'enquête sur les quatre agents.

Mais, insatisfait de cette position, le gouvernement aurait ensuite demandé un deuxième avis à un autre procureur, Me Pierre Lapointe, de Québec.

Dans un communiqué transmis hier, le ministère de la Justice dit qu'une décision doit être prise d'ici le 11 octobre.

Le président de l'Association des policiers provinciaux, Jocelyn Turcotte, a indiqué hier qu'il comprenait l'indignation de ses membres. « Je ne peux pas être d'accord avec le geste de protestation de mes membres, a dit M. Turcotte, mais je les comprends très bien. » Il dit trouver inacceptable que la direction de la SQ ait suspendu les agents soupçonnés.

Turcotte a qualifié de « poudre aux yeux » certaines déclarations des directions policières et politiques sur la création de la nouvelle escouade.

ENVIRONNEMENT ET FAUNE

Pas de suspension pour le fonctionnaire qui a parlé à des journalistes

GILBERT LEDUC
Le Soleil

QUÉBEC — Le ministère de l'Environnement et de la Faune se voit forcé par la Commission de la fonction publique du Québec à rembourser les trois jours de suspension imposés à l'un de ses employés qu'il accusait d'avoir coulé des informations à des journalistes.

À l'été 1994, Robert Moisan, contremaître au poste de Rivière-à-Pierre dans la réserve de Portneuf subissait les foudres de son employeur parce qu'il aurait « transmis sans autorisation des renseignements sur les activités du ministère de l'Environnement et de la Faune à des journalistes, et ce malgré les directives contraires à cet effet ainsi que l'opposition signifiée par son supérieur ».

C'est à la suite de la publication, le 8 juillet 1994, dans LE SOLEIL, d'une chronique du journaliste André-A. Bellemare que toute cette affaire a débuté. M. Bellemare faisait état du « massacre » causé par Hydro-Québec et ses sous-traitants dans la réserve de Portneuf.

Visiblement irrité par la chronique du journaliste du SOLEIL, qui terminait son papier en demandant au ministre de l'Environnement et de la Faune de l'époque, Pierre Paradis, de cesser de « dormir au gaz » et de se « grouiller le cul » dans le dossier de la défense des habitats fauniques, le ministère imposa donc une suspension sans traitement de trois jours à Robert Moisan, que l'on accusait de s'être ouvert la trappe en présence du journaliste.

Désireux de contester le bien-fondé de la mesure disciplinaire et des allégations du ministère, M. Moisan et l'Association des gestionnaires de la fonction publique et parapublique du Québec (l'ancienne Association des cadres intermédiaires du gouvernement du Québec) décidèrent d'interjeter appel devant la Commission de la fonction publique.

Au début de l'audition de la cause, en mars, le procureur de l'association, Me Raymond Bérubé, demanda au commissaire Michel Paquet (qui est



Pierre Paradis

aussi le président de la Commission de la fonction publique) de se prononcer, avant de commencer à aborder l'examen du bien-fondé de la suspension, à savoir si l'employeur avait respecté la règle d'équité procédurale.

« M. Moisan n'a jamais eu la possibilité de s'expliquer et de justifier ses actions », soutient-il.

Pour le ministère, il était clair que Robert Moisan connaissait les règles d'éthique et qu'il devait respecter les consignes qui le régissent à titre d'employé cadre du gouvernement du Québec.

Dans un jugement rendu le 25 septembre, le commissaire Paquet a tranché en faveur de Robert Moisan. « S'il est vrai que tout employé doit à la fois prendre acte de ses obligations et s'y conformer, il est aussi vrai que, sauf situation exceptionnelle, l'employeur doit traiter ses employés avec la précaution qui convient en matière de gestion des ressources humaines ».

La Commission de la fonction publique ordonna l'annulation de la mesure disciplinaire et le remboursement du salaire et des avantages dont M. Moisan fut privé pendant trois jours.

APPEL

Au ministère de l'Environnement et de la Faune, des porte-parole indiquaient que les autorités allaient décider, d'ici le 25 octobre, si la cour supérieure sera saisie d'une demande d'appel du verdict de la Commission de la fonction publique.

SOMALIE

La démission de Collette réclamée

OTTAWA (PC) — Accusant le ministre de la Défense nationale, David Collette, de « complicité » pour cacher des éléments de preuve à la Commission d'enquête sur la Somalie, le député réformiste Jim Hart a réclamé, hier aux Communes, la démission sur le champ de M. Collette.

M. Hart a voulu savoir à quel moment le ministre avait appris qu'un officier supérieur, le lieutenant colonel Peter Kenward, avait ordonné la destruction d'une vidéo incriminante: « Avant ou après sa promotion? ».

MINISTRE AU COURANT

Selon lui, le « ministre était au courant que des éléments de preuve avaient été détruits ». Il a été « complice pour essayer de cacher ce fait du public canadien », a-t-il accusé.

« Le ministre était au courant de cette opération de camouflage. Il était au courant de la promotion et pourtant, il n'a rien fait. Comment peut-il justifier cette erreur de jugement grossière? » s'est-il indigné.

Mécontent du ton des accusations,



Le ministre Collette

M. Collette a enjoint le député de ne pas répéter ce genre « de propos » à l'extérieur de la Chambre des communes. « S'il devait répéter cela à l'extérieur de la Chambre, il pourrait être passible d'accusations », a-t-il prévenu.

EN BREF

VALLEYFIELD

Meurtre suivi d'un suicide

Un homme et une femme qui vivaient séparés depuis un mois ont été retrouvés morts, hier matin, dans leur résidence de Saint-Ancet, au sud de Valleyfield. Les victimes sont Judy Clark, 41 ans, et Norbert Carrière, 56 ans. Selon les enquêteurs, le drame a toutes les apparences d'un meurtre suivi d'un suicide. En effet, d'expliquer un policier, la dame a été tuée alors qu'elle tentait de fuir. Son corps a été retrouvé en travers de la porte. D'autres indices laissent croire que le mari a ensuite retourné son arme contre lui. (PC)

Le rapport sur les prêts et bourses n'aborde pas les vrais problèmes

Les étudiants des cégeps et des universités accusent les fonctionnaires de couardise

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

QUÉBEC — La Fédération étudiante collégiale du Québec et la Fédération étudiante universitaire du Québec constatent que le groupe de travail sur le régime d'aide financière aux étudiants s'est lavé les mains de tous les points litigieux. « Les fonctionnaires ont fait preuve de couardise et ont rejeté toute forme d'originalité ».

« Le groupe ne dit pas que plusieurs étudiants vivent sous le seuil de pauvreté ni ne se prononce sur un remboursement proportionnel aux revenus d'emploi », déplorent les deux fédérations.

« Les trois quarts du rapport auraient pu se faire entre fonctionnaires. Ce n'est pas nécessaire qu'un comité travaille un an pour suggérer de mettre à la disposition des étudiants une ligne 1-800 », de dire François Rebello, président de la FEUQ.

Selon M. Rebello, il est indéniable que le groupe de travail a subi des pressions du ministre Jean Garon pour que leurs recommandations ne se traduisent pas par une hausse importante du coût du régime d'aide financière aux étudiants. Le groupe a soumis lundi 129 recommandations au ministre de l'Éducation. Si elles étaient appliquées, le coût du régime

augmenterait de 18 millions \$.

ALLER PLUS LOIN

Les deux fédérations souhaitent que le ministre Garon pousse plus loin les modifications suggérées par le groupe de travail. Les étudiants voudraient que des soins essentiels, par exemple les frais dentaires, soient considérés dans les dépenses admises des prestataires d'aide financière. « Il est inadmissible qu'un étudiant attende de se retrouver sur l'aide sociale ou bien sur le marché du travail avant de pouvoir se permettre d'aller voir le dentiste », souligne François Bélanger, porte-parole de la FEUQ. Rebello rappelle avec ironie que le gouvernement dépense

Grève demain dans 15 cégeps

Une quinzaine de cégeps du Québec, soit environ le tiers, seront frappés demain par une journée de débrayage des enseignants. Ces syndicats sont affiliés à la Fédération autonome du collégial (FAC), un regroupement de 17 syndicats d'enseignants de cégep qui n'est affilié à aucune centrale syndicale. Ils ont récemment adopté une recommandation de tenir trois journées de grève, non consécutives, pour appuyer leur négociation avec le gouvernement. La première de ces

pour apprendre aux jeunes du primaire à se brosser les dents, mais que les soins dentaires ne sont plus importants par la suite.

Les étudiants demandent également que la contribution du conjoint soit abolie. « L'union des individus n'amène pas l'union des portefeuilles. Il faut favoriser l'indépendance », soutient François Rebello.

L'ARGENT DES VACANCES

Afin que les jeunes consacrent plus de temps aux études, la FEUQ et la FECQ proposent aussi que l'argent gagné durant les vacances soit moins imposé que celui gagné durant l'année scolaire. « Des membres du groupe de

travail nous ont dit que cela serait difficile à appliquer au ministère du Revenu. Je crois que c'est encore là un réflexe de fonctionnaire et qu'il serait possible d'ajuster la paperasse ».

CREPUQ

Le président de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec, M. Pierre Reid, se réjouit pour sa part que le groupe de travail maintienne, et même bonifie le régime d'aide financière.

Il émet toutefois certaines réserves sur la nouvelle responsabilité que veut donner le groupe de travail aux établissements d'enseignement. Le groupe recommande en effet que les établissements d'enseignement soient investis des pouvoirs requis pour leur permettre d'évaluer les possibilités de réussite des étudiants et pour décider de continuer ou non de leur accorder une aide financière gouvernementale. Une aide financière serait accordée à un étudiant pour des trimestres additionnels à condition que l'évaluation de ses chances de réussite se révèle positive. L'aide financière pour les trimestres additionnels le serait seulement sous forme de prêt.

M. Reid constate que la mesure semble lourde a priori et qu'elle ajoute un critère pour mettre fin aux études qui n'existe pas dans les règles d'évaluation des universités.



FRAISES
Produit de la Californie
97¢ la chopine

LAIUE EN POMME
Produit du Québec, gr. 18
77¢ chacune

PAMPLEMOUSES ROSES
Nouvelle récolte de la Floride, variété "Indian River", gr. 56, préemballés
3 pour 97¢

BANANES
DEL MONTE, produit du Costa Rica
37¢ la livre

BROCOLI
Produit du Québec, gr. 14
77¢ chacun

CHAMPIGNONS
Blancs, café ou tranchés, de l'Ontario
97¢ la chopine

TOMATES ROUGES
Produit de la Californie préemballées
97¢ la livre

CELERI
Produit du Québec, gr. 24
87¢ chacun

CAROTTES 10 LIVRES
NANTAISE produit du Québec
1.47\$ chacune

SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 08 OCTOBRE 1995.
CONSULTER NOTRE CIRCULAIRE EN MAGASIN POUR DE NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX.
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

LE MONDE

Fissures importantes dans le socle de l'atoll de Mururoa, selon «Le Monde»

PARIS (AFP, AP)—Des «fractures importantes» dans la structure volcanique de l'atoll de Mururoa, site des essais nucléaires français du Pacifique Sud ont été relevées dès 1980 par les experts de l'armée française, affirmait, hier, le journal *Le Monde* en n'excluant pas qu'elles puissent entraîner «dans les années ou les siècles à venir une catastrophe écologique majeure».

Selon le quotidien parisien, cette constatation a été faite par les experts de l'armée alors qu'une centaine d'essais souterrains restaient à réaliser et elle «renforce les hypothèses d'une large partie de la communauté scientifique internationale».

Des responsables du ministère de la Défense n'ont pu être immédiatement joints pour confirmer ou infirmer les révélations du *Monde*.

Le journal précise que c'est en juin 1980 que des spécialistes de l'armée française avaient établi une carte «révélant spectaculairement que des fissures s'étendent sur plusieurs kilomè-

tres de long (...) et confirmant un mouvement de fracturation de l'atoll».

Le carte que publie le *Monde* fait état de fissures longitudinales (de 4,5 à 8,5 km de long) et latérales dont certaines se trouvent à proximité des puits souterrains creusés pour procéder aux explosions. Mais elles ont été comblées avec du ciment depuis, précise le journal.

Cela «hypothèque» affirme le *Monde* «le caractère absolu de l'étanchéité du confinement de la matière radioactive dans les cavités vitrifiées». Le journal ajoute que ces failles «posent également une grave question: si les

fissures relevées sur cette carte ont été comblées, combien d'autres se sont-elles déclarées au cours de la centaine d'essais supplémentaires qui se sont succédés après 1980?».

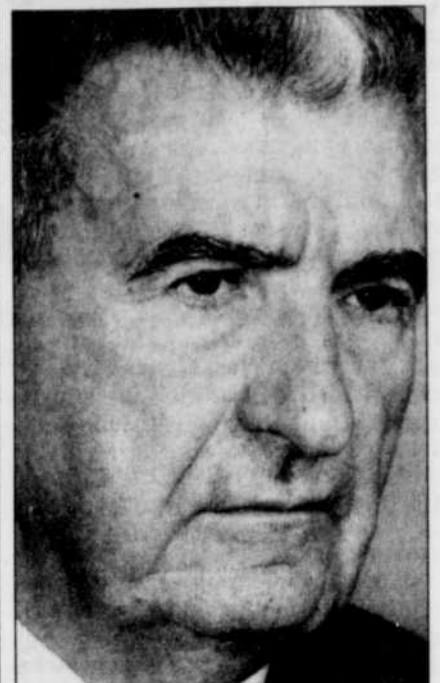
Des experts du Commissariat français à l'énergie atomique (CEA), cités par le *Monde*, ont minimisé la gravité de ces fractures en soulignant que les essais nucléaires avaient été positionnés de manière «à limiter les interférences possibles entre eux et à préserver la stabilité du soubassement volcanique».

Interrogé par l'Associated Press sur les informations diffusées par *Le Monde*, un porte-parole du Service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA) s'est refusé à faire tout commentaire sur le fond. Néanmoins, il a déclaré que le SIRPA ne reconnaissait pas dans le document présenté par le journal un document militaire. La carte publiée

ne porte pas de mentions de date, d'origine et de classification, a-t-il dit. On la considère comme un document de propagande. C'est une carte extraite d'un document de Greenpeace intitulé 'Les essais nucléaires français' paru chez Greenpeace-Damocles en 1980.

Par ailleurs, les spécialistes du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) reconnaissent que des fissures sont apparues après les premiers essais souterrains effectués dans le récif de Mururoa lui-même et que ce fait était connu. Mais, il n'y en a plus depuis que les tirs ont lieu au milieu du lagon, trois barrières successives garantissant la sécurité à long terme contre la dispersion des produits radioactifs.

Greenpeace n'a «aucune légitimité d'aucune sorte» et il n'y a «pas de pression populaire internationale» contre les essais nucléaires français, a enfin affirmé hier le ministre des Affaires étrangères, Hervé de Charette.



Le président Kiro Gligorov

Attentat contre le no 1 de la Macédoine

■ SKOPJE (AP, AFP) — Le président macédonien Kiro Gligorov a été grièvement blessé hier, dans le centre de la capitale Skopje, quand un véhicule piégé a explosé au passage de la voiture présidentielle, alors que la Macédoine s'appête à changer de drapeau et à lever ainsi un des obstacles à la normalisation de ses relations avec la Grèce.

M. Gligorov, 78 ans, atteint à la tête par des éclats de balle, a été opéré par des chirurgiens, appuyés par des médecins français et yougoslaves. Pour le moment, sa vie n'est pas en danger, selon un communiqué de la police.

Toutefois, la gravité de blessures à la tête ne doit pas être sous-estimée chez un homme de l'âge de M. Gligorov, soulignent les médecins. Le président a perdu un oeil dans cet attentat.

Son chauffeur Alexandre Spirovski a été tué et un membre de son service de sécurité; de plus trois passants ont été blessés, selon la police. Deux suspects âgés d'une vingtaine d'années ont été interpellés, à la suite de l'attentat qui n'a pas été revendiqué.

FORTE CIRCULATION

La bombe télécommandée a explosé près de l'hôtel Bristol au centre-ville, à environ 100 m des bureaux présidentiels. L'itinéraire du président pour s'y rendre est connu; l'explosion a eu lieu à un endroit où la forte circulation contraint la Mercedes blindée à ralentir.

Le président Gligorov, ancien responsable communiste, a été élu en 1992, après la proclamation d'indépendance de la Macédoine, en 1991. L'ancienne république yougoslave compte deux millions d'habitants, dont une importante minorité albanaise.

Kiro Gligorov revenait de Belgrade, où il avait rencontré lundi le président de Serbie, Slobodan Milosevic, en vue d'une reconnaissance mutuelle des deux pays, ce qui devrait survenir début novembre.

Le porte-parole du gouvernement grec Telemaque Hytiris a exprimé l'horreur et la condamnation de la Grèce.

Une rencontre devait avoir lieu, hier, en Grèce, entre diplomates grecs et macédoniens après l'accord du 13 septembre par lequel la Grèce reconnaissait l'État macédonien, sans reconnaître toutefois son nom, et déclarait la fin de l'embargo sur la Macédoine.

L'Allemagne «unie» a cinq ans



Un touriste examine les restes du Mur de Berlin qui constitue l'une des plus grandes attractions dans la capitale d'une Allemagne qui fêtait, hier, le cinquième anniversaire de sa réunification. Le 3 octobre 1990, plus d'un million de personnes étaient descendues dans la rue pour laisser éclater leur joie ou leur émotion. Mais cette fois, les Berlinois demeuraient chez eux comme si le temps de la fête était révolu. À minuit sonnant, seule une poignée d'entre eux venait sabler le champagne devant la Porte de Brandebourg, symbole de la division de la ville pendant quatre décennies. Journée de discours officiels et d'intermèdes musicaux, dans une tradition bien allemande la communion populaire attendue avait déjà eu lieu dimanche. Le chancelier Helmut Kohl, artisan de la réunification, a présenté, hier, la reconstruction de l'Est allemand comme «notre devoir de politique intérieure le plus important».

New York est sous très haute surveillance le mois durant

NEW YORK (d'après AFP) — Les autorités américaines ont mis sur pied à New York le dispositif de sécurité le plus important jamais organisé dans l'histoire du pays, en prévision de la visite du pape Jean-Paul II à compter d'aujourd'hui, et de la venue de quelque 150 chefs d'État ou de gouvernement pour l'Assemblée générale de l'ONU puis le 50ème anniversaire des Nations unies.

Manhattan sera durant le mois d'octobre le lieu d'étranges cohabitations: Jean Paul II et Rahmzi Ahmed Youssef, détenu pour sa participation présumée à l'attentat contre le World Trade Center il y a deux ans mais soupçonné aussi de complot contre le pape aux Philippines.

seront également présents, le premier ministre israélien Yitzhak Rabin et Moussa Abou Marzouk, responsable politique de l'organisation intégriste islamiste Hamas, ou encore Hosni Mubarak et Cheikh Omar Abdel Rahmane, le leader du mouvement Jamaa Islamiya, qui a lancé une «fat-

wa» (décret religieux) condamnant à mort le président égyptien.

Selon des sources concordantes 3000 agents du «Secret service» (chargé de la protection rapprochée des personnalités) et de la Sûreté fédérale (FBI) ainsi que 5000 policiers new-yorkais seront mobilisés.

«Ce sera la plus importante mission de protection jamais organisée par le Secret service», a indiqué Brian Gimmlett, responsable new-yorkais de cette agence fédérale. «Nous sommes préoccupés par ce qui est au-dessus (du pape), au-dessous de lui et autour de lui.»

L'initiative de paix piétine

Les Musulmans tirent à l'arme lourde sur les Serbes de Sarajevo

■ SARAJEVO (d'après AFP) — Les autorités bosniaques, au lendemain de la venue de l'émissaire américain Richard Holbrooke dont l'initiative de paix piétine, ont à nouveau choisi l'option militaire en lançant hier une vaste offensive au sud de Sarajevo.

Des combats ont déjà commencé dans le secteur de la route reliant Sarajevo et Tarnovo, a confirmé la radio de Pale (fief des sécessionnistes serbes bosniaques) évoquant des bombardements ainsi que des attaques d'infanterie.

Des centaines de déflagrations provenant de tirs d'artillerie ont été entendues hier matin, précise l'ONU. Des milliers de soldats gouvernementaux ont été regroupés au pied du Mont Igman, sur sa partie est, selon des responsables de l'ONU, et ont massé de nombreuses pièces d'artillerie.

Les responsables politiques et militaires bosniaques ainsi que les médias à Sarajevo étaient unanimes ces derniers jours à considérer que la poursuite des opérations militaires victorieuses était le seul moyen d'obtenir de la partie serbe de véritables concessions.

ACCORD SUR LA SLAVONIE

Par ailleurs, le gouvernement croate et les sécessionnistes serbes de Croatie seront associés au pouvoir en Slavonie orientale pendant une période de transition supervisée par une autorité mise en place par l'ONU, ont déclaré les Nations unies à Genève en

annonçant un accord de principe intervenu hier entre les deux parties.

Des forces internationales seront stationnées dans la région pendant la période de transition pour maintenir la paix et veiller à l'application d'un accord final. Celui-ci reste à établir. Hormis ces forces, la région sera démilitarisée pendant la période de transition.

Ces deux points figurent parmi 11 principes de base pour un règlement négocié de la question de la Slavonie orientale, dernier territoire de Croatie sous contrôle de séparatistes serbes et un des principaux obstacles à un règlement global en ex-Yougoslavie.

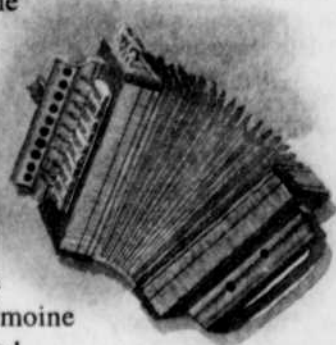
DES SERBES MASSACRÉS

Par contre, l'envoyé spécial de l'ONU en ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, a indiqué hier que les enquêteurs des Nations unies ont découvert des preuves de l'assassinat d'au moins neuf civils serbes le 28 septembre dans un village de Krajina (sud de la Croatie). Au moins neuf hommes et femmes âgés de 66 à 84 ans ont été tués au cours de ce que M. Akashi a qualifié de «plus brutale action violente», commise par «trois ou quatre hommes en uniforme militaire».

Que ferez-vous à l'Action de Grâces?

Découvrez le Manoir de l'accordéon L'Économusée de l'accordéon

À Montmagny, l'accordéon mène le bal! Dimanche le 8 octobre à 10h, tous sont conviés à un concert de musique traditionnelle québécoise et à savourer muffins et café. Visitez l'économusée. Voyez les artisans de l'accordéon au travail. Une magnifique journée d'automne où tradition et patrimoine culturel régional sont à l'honneur!



Cet automne, visitez les économusées!

Coût: 5 \$ / personne
301, boul. Taché Est
Montmagny (Québec), G5V 3S3
Téléphone: (418) 248-7927

La Fondation des économusées du Québec

LE MONDE

AMÉRIQUE DU SUD
Un séisme de 6,9

Un puissant séisme d'une magnitude de 6,9 sur l'échelle de Richter a ébranlé lundi soir le sud de l'Équateur, non loin de sa frontière avec le Pérou, et a été ressenti jusqu'à Bogota, la capitale colombienne. Aucun de ces trois pays n'a fait état de morts dans l'immédiat. Les autorités colombiennes ont néanmoins affirmé que huit personnes avaient été blessées à Bogota dans un accident de la circulation causé par la secousse. Celle-ci aurait également provoqué des coupures de téléphone. De leur côté, les radios locales équatoriennes ont fait état de maisons détruites ou endommagées dans plusieurs villes de la région. À Quito, la capitale, des scènes de panique ont été signalées peu après le séisme. (AP)

FRANCE

Kelkal, «finis-le»!

Les circonstances de la mort du terroriste présumé algérien Khaled Kelkal abattu vendredi près de Lyon (est) par des gendarmes, ont déclenché une controverse à Paris. Dans l'enregistrement réalisé par un cameraman de la chaîne télévisée privée M6, qui a pu filmer la scène, un gendarme invisible à l'image crie à un collègue: «Finis-le, finis-le». Une détonation retentit alors. Kelkal qui se trouve à terre blessé, soulève alors son pistolet en direction des gendarmes. Un cri «attention» retentit et l'un des gendarmes tire à nouveau sur le terroriste. La police est depuis sous enquête et le premier ministre Alain Juppé a dû se porter résolument à sa défense, hier, à l'Assemblée nationale. (AFP)

HAÏTI

Ancien général tué

Un ancien officier supérieur de l'armée haïtienne, le général de brigade Henri Max Mayard, 46 ans, a été tué hier après-midi à Port-au-Prince par un commando d'inconnus qui a pris la fuite en voiture. Mayard était au volant de sa voiture qui a été mitraillée par des hommes armés circulant à bord de deux véhicules. Il avait exercé les fonctions d'inspecteur général de l'armée, avant d'occuper celles d'assistant-commandant en chef de l'armée jusqu'en novembre 1994. Deux autres ex-officiers supérieurs de l'armée ont été tués au cours des derniers mois. Aucun de ces meurtres n'a jusqu'à présent été revendiqué. (AFP)

JAPON

Un Boeing troué

Un Boeing 747-400 d'United Airlines, assurant la liaison Chicago-Tokyo, a traversé le Pacifique avec un trou de plus d'un mètre de long dans le fuselage qui n'a été découvert qu'une fois l'appareil posé sans problème hier après-midi sur l'aéroport international de Narita. Le trou situé derrière le train central de l'avion, sous le fuselage, mesurait un mètre de long sur cinquante centimètres de large, selon des images diffusées par la chaîne de télévision privée Fuji. Il a été provoqué par l'éclatement d'un pneu au décollage à Chicago, selon des experts de la compagnie. (AFP)

ÉTATS-UNIS

Prostate? Maigris!

Un régime amaigrissant permettrait de ralentir de façon sensible le développement du cancer de la prostate, selon des expériences réalisées dans un laboratoire américain sur des souris et dont les résultats doivent être publiés aujourd'hui dans le journal de l'Institut national du cancer. (AFP)

GRANDE LIQUIDATION



Hâtez-vous sinon il sera trop tard!
Notre inventaire Grand Cherokee 1995 est à liquider

MAISONNEUVE

★ Jeep Eagle

138, Maisonneuve
47, boul. René-Lévesque Est
(à côté du Grand Théâtre)
529-8135



Laliberté,
c'est aussi
beaucoup, beaucoup
de mode!

Ouvert le dimanche de 12h à 17h

de lingerie fine
et d'accessoires...

WonderBra®

25% de rabais

sur tous nos bas de nylon de marque Wonderbra.*

33% de rabais

sur toutes nos collections de vêtements de base Wonderbra, Playtex et Daisy Fresh.*

* Promotion en vigueur du 2 octobre 1995 au 15 octobre 1995.

laliberté beaucoup, beaucoup de tout!

MAIL CENTRE-VILLE
525-4841

STATIONNEMENT GRATUIT AVEC ACHAT
Place Cartier • Place Jacques-Cartier • Place Jean Lesage

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

ÉDITORIAL

O.J.: bien pris qui croyait prendre

Les Noirs américains viennent de prendre les Blancs à leur propre jeu, et voilà pourquoi les quartiers blancs de Los Angeles ne tomberont pas sous la coupe de vandales anglophones, riches et instruits. Car l'ex-footballeur et vedette de la télévision, O.J. Simpson, a été acquitté hier du meurtre de son ancienne épouse et d'un ami de cette dernière, comme l'aurait sans doute été n'importe quelle autre célébrité de la capitale mondiale du spectacle.



Raymond Giroux

Blanc ou Noir, peu importe: il suffit d'être riche et célèbre, d'une part, et d'affronter d'autre part un corps de police dénué de toute crédibilité, trop imbu de racisme pour attirer la sympathie d'un jury qui doit, dans une affaire criminelle, donner la chance au coureur au moindre doute. Simpson était accusé du meurtre de Nicole Brown-Simpson et de Ronald Goldman. Des empreintes de souliers sur les lieux, des traces de sang également, tout comme à son domicile à lui et à l'intérieur de

sa désormais célèbre Bronco ajoutés à sa fuite plutôt suspecte et inexplicable, n'ont pas suffi à le faire condamner.

Les jurés devaient se prononcer sur un crime commis sans témoin, dont l'arme avait disparu. Les preuves circonstancielles amenées par la poursuite publique ne les ont pas convaincus. Les explications sur l'emploi du temps de Simpson le soir du meurtre, semble-t-il, ont rendu vains tous les autres témoignages.

À la poursuite qui l'accusait du double meurtre, la défense a répondu simplement que Simpson n'était pas là où elle le prétendait au moment où elle le disait.

S'il y avait un doute raisonnable sur sa simple présence sur les lieux du crime, le reste importait peu. Ce qui pourrait expliquer le rare empressement du jury à rendre sa décision.

Ailleurs qu'à Los Angeles, ce procès contre un homme seul aurait duré trois ou quatre semaines au plus. Au même moment se déroulait ainsi un procès extrêmement important à New York contre un réseau de 10 terroristes islamistes. Loin des caméras, les procureurs publics ont réussi à faire condamner les accusés sans détenir, eux non plus, aucune preuve matérielle.

Cependant, ces gens complotaient pour faire sauter rien de moins que le siège des Nations unies, deux tunnels et un pont sur l'Hudson et le plus gros édifice fédéral de la ville. Le grand public n'a jamais soupçonné l'ampleur de la menace qui planait sur les États-Unis parce que les accusés travaillaient dans des échoppes du New Jersey plutôt que dans les studios de Hollywood et complotaient sous la houlette d'un chef spirituel musulman aveugle, diabétique et cardiaque. Rien pour attirer les caméras et les téléspectateurs, quoi!

L'affaire Simpson nous a montré l'Amérique des mauvais jours. Un fait divers banal, comme il s'en produit des dizaines chaque jour dans chaque coin du pays, a pris une importance démesurée. La cote d'écoute du réseau CNN se multipliait par cinq à chaque fois que le réseau diffusait le procès.

Les avocats des deux camps ont étiré le spectacle à sa limite, donnant au passage des armes faciles et gratuites à tous les adversaires de la télédiffusion des procès, une initiative pourtant raisonnable au plan de l'information dans un contexte normal.

Mais au terme de cette grotesque comédie, l'Amérique se demande toujours qui a tué Nicole Brown-Simpson et Ronald Goldman...

Guy Genest

Professeur de littérature du cégep de Limoilou

(Lettre à M. Jean Garon, ministre de l'Éducation)

À l'époque, la nouvelle de votre nomination au poste de ministre de l'Éducation en avait étonné plusieurs. Personnellement, cela m'avait plutôt réjoui: un homme de gros bon sens, cela semblait rafraîchissant et prometteur. J'ignorais que vous vous feriez le parfait prolongement — successeur? succédané? — du bulldozer Robillard, et que le régime de l'indignité et du mensonge trouverait en vous sa nouvelle inébranlable tour infernale, dans la s-

nistre partie d'échecs que se livrent syndicats acculés et technocrates arrogants du ministère. Déception. Demi-surprise. Sans doute fallait-il s'y attendre: vous vous montrez aussi intransigent et incohérent, sinon plus que vos prédécesseurs.

Sous couvert de «couper dans le gras», vous vous apprêtez à trancher dans le vif, dans le muscle, dans l'énergie vitale des cégeps: 10% du personnel enseignant devra se recycler en chômeurs et en assistés sociaux. Quelles belles économies en perspective! Joli coup de pelle: à d'autres ministères de porter le fardeau de ces gens-là. C'est le déficit qui va être content.

Quant à vous, il semblerait que les millions ainsi récupérés, votre ministère les emploiera à la construction de deux nouveaux cégeps, dans, comme par hasard, les comtés de MM. Parizeau et Chevette.

Dites donc, M. Garon: à quoi rime de fragiliser l'ensemble du réseau pour deux éléphants roses au moment même où les États généraux sur l'éducation remettent, paraît-il, tout en question, y compris l'existence même des cégeps? Projet suspect, pour le moins.

S'il y a en vous une ombre de sincérité quand vous annoncez vouloir «couper dans le gras», pourquoi ne vous en prenez-vous pas à la prolifération épi-

démique du nombre de cadres et de gérants dans le réseau collégial? Ce sont les statistiques de votre propre ministère qui le disent: de 1983 à 1993, pour une augmentation de 8% de la clientèle étudiante, le nombre de cadres augmentait de 16%, celui du personnel de gérance de 40%, contre 7% pour le personnel enseignant et 6% pour le personnel de soutien, ces deux derniers groupes étant pourtant les plus sévèrement visés par vos projets de coupures. Auriez-vous donc plus d'affinités avec le gras qu'avec l'éducation, en fin de compte?

Le réseau collégial ressemble de plus en plus à une armée latino-américaine de bande dessinée: 643 colo-

nels pour un peu moins de 1000 fantassins. Sans compter que ces colonels-là, les nôtres, qui bénéficient de salaires beaucoup plus élevés que les nôtres, jouissent encore de primes et de notes de frais ruineuses pour l'État.

Couper dans le gras, nous, les profs, nous n'avons rien contre. En principe, du moins, car quand vous nous dites que le gras c'est nous, alors que nous sommes tout juste assez nombreux pour un boulot minimalement décent, eh bien nous savons que vous mentez. Et quiconque se donnera la peine d'y regarder d'un peu près s'en convaincra aisément: le gras dans le système, ce n'est surtout pas nous.



CARREFOUR DES LECTEURS

Une attitude désobligeante

Le lundi 26 septembre, l'émission Enjeux de la Société d'État, animée par M. Pierre Nadeau, présentait un dossier sur la gestion de nos universités.

Je n'entends pas commenter dans la présente intervention les faits que l'on nous a présentés et qui à mon humble avis parlaient d'eux-mêmes.

J'aimerais plutôt mettre l'emphase sur une partie précise d'un des reportages où la journaliste de la Société d'État s'entretenait avec le recteur de l'Université de Montréal.

Questionné sur les avantages professionnels d'un de ses collègues, le recteur, qui visiblement n'appréciait pas la tournure que prenait l'entrevue, s'est levé et de façon très arrogante en a signifié la fin à la journaliste.

Bien avant cet épisode, le recteur avait fait preuve, à l'égard de la journaliste, d'une attitude condescendante.

Questionné sur la gestion de son université, celui-ci a de façon très expéditive rabroué la journaliste, référant celle-ci, pour toutes réponses, à des articles de presse sur la question.

En fait, ce n'est pas tant pour la journaliste que je m'inquiète puisque de telles confrontations sont dans son métier monnaie commune. Ce qu'il importe de mettre en lumière, à mon avis, est le fait que lorsqu'une personne discute avec un journaliste, c'est par son intermédiaire qu'il parle à nous tous.

Comment alors ne pas ressentir, comme si c'était dirigé vers nous, l'attitude pour le moins désobligeante du recteur.

Celui-ci devrait savoir que le journaliste, dans l'exercice de son travail, représente la population et pose les questions que celle-ci aimerait poser et pour lesquelles elle apprécierait obtenir des réponses. Que M. le recteur, se sentant piégé, refuse de répondre aux questions ou y répond de évasivement, cela peut toujours passer. Mais qu'il le fasse de la façon dont il l'a fait, cela est inacceptable.

Léon Bernier, Sillery

Des coupes aveugles

À vous les hommes et les femmes dirigeant notre société, qui êtes-vous pour permettre de couper l'argent nécessaire pour l'avenir des enfants

handicapés? Je suis la mère d'un petit garçon de deux ans et demi qui présente un retard psychomoteur assez sévère. Malgré tout, on me dit qu'il a du potentiel, mais il faut le stimuler au maximum avec l'aide des professionnels dans la matière. À la maison et avec l'aide de ma famille, nous faisons tout ce qui peut être fait au maximum. Mais nous ne sommes pas des ergothérapeutes, des physiothérapeutes, des orthophonistes et des éducateurs spécialisés.

J'ai beaucoup d'estime pour la qualité de thérapie donnée à mon enfant au Centre Cardinal-Villeneuve. À cause des coupures d'argent dans cet établissement, nous devons attendre des mois entre les blocs de stimulation. De plus, il faut attendre des années (années qui sont très importantes) pour débiter l'orthophonie. Aussi, on nous dit que l'on n'a encore rien vu des coupures. Pourquoi ne pas donner à ces enfants toutes les chances de se développer au maximum, quand on sait qu'il est possible de le faire, avec les ressources qui existent mais ne peuvent être utilisées faute d'argent?

Je crois donc qu'il est tout à fait inhumain de faire des coupures à ces services. Il y a sûrement des choses moins essentielles à votre budget qui peuvent être coupées. Si vous ne savez pas lesquelles, il faudrait penser à mieux les utiliser, car l'argent que nous vous donnons en taxes de toutes sortes sont énormes et je suis certaine qu'il pourrait être mieux dépensés.

Lucie Dumas, Ancienne Lorrette

Québec, ville pour les Médiévales?

(En réaction à la lettre de M. Paul Dussault «Médiévales ou Anachronales?», parue le 12 septembre)

Québec, ville pour les Médiévales? De prime abord, il semble que non puisque Québec a été fondée en 1608, soit grosso modo un siècle après la fin du Moyen Âge. De plus, qu'est-ce que Québec, ville d'Amérique du Nord, a à voir avec un Moyen Âge européen? Il semble bien que «nous fêtons le Moyen Âge des autres», comme l'affirme M. Dussault.

Cependant, célébrer les Médiévales à Québec est tout à fait pertinent. Il s'agit de mettre ces données dans un contexte, sans lequel elles n'ont aucun sens. Tout

d'abord, c'est au Moyen Âge que s'est mise en place la civilisation occidentale dont la société québécoise fait partie. Le Moyen Âge appartient donc autant aux Québécois, aux Américains, qu'aux Italiens ou aux Français. Il ne faut certes pas penser ou, pire, croire que «notre» histoire débute avec Cartier ou Champlain. Les hommes et les femmes qui ont traversé l'Atlantique dans l'espoir d'y trouver un monde meilleur avaient des façons de faire, de penser qui étaient typiquement médiévales.

La Renaissance, du moins à ses débuts, est davantage l'apanage d'une élite. Chez les masses, les pratiques du Moyen Âge ont perduré au-delà du XVIe siècle! Ce sont ces hommes et ces femmes qui ont construit Québec. Certains exemples les rappellent. Tout d'abord, le tracé des rues est irrégulier (Côte de la Fabrique, Côte de la Montagne, rue Sainte-Ursule, etc.), tout comme la grande majorité des villes du Moyen Âge.

De plus, la basilique et le marché forment la place centrale de la ville et se situent à l'endroit le plus élevé. Le fait d'orienter les églises de la même façon (est-ouest) est une pratique du Moyen Âge beaucoup plus que de la Renaissance (d'ailleurs cette pratique a disparu plus rapidement en Europe qu'ici). Toujours pas convaincu?

Québec est également une ville fortifiée. Bien que ses murs ne datent pas du XIIe ou du XVIe siècle, cette pratique est bien médiévale. Et le système seigneurial, qui n'a été aboli qu'au milieu du XIXe siècle, ne tire-t-il pas son origine au Moyen Âge? Et je ne parle pas des expressions, des chansons, des contes et des légendes qui viennent du Moyen Âge et qui ont été adaptés par la suite. Les Médiévales sont certes une fête où les gens viennent s'amuser. Cependant, certains (et j'espère de plus en plus) viennent, tout en s'amusant, essayer d'en savoir un peu plus sur cette période de l'histoire, peu et souvent mal connue, qui leur appartient.

Mireille Desrochers, Saint-Laurent, I.O.

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à

l'adresse suivante:

Carrefour des lecteurs,

Journal LE SOLEIL,

925, chemin Saint-Louis, c.p. 1547,

Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

Le « gras », ce ne sont pas les professeurs

Guy Genest

Professeur de littérature du cégep de Limoilou

(Lettre à M. Jean Garon, ministre de l'Éducation)

À l'époque, la nouvelle de votre nomination au poste de ministre de l'Éducation en avait étonné plusieurs. Personnellement, cela m'avait plutôt réjoui: un homme de gros bon sens, cela semblait rafraîchissant et prometteur. J'ignorais que vous vous feriez le parfait prolongement — successeur? succédané? — du bulldozer Robillard, et que le régime de l'indignité et du mensonge trouverait en vous sa nouvelle inébranlable tour infernale, dans la s-

nistre partie d'échecs que se livrent syndicats acculés et technocrates arrogants du ministère. Déception. Demi-surprise. Sans doute fallait-il s'y attendre: vous vous montrez aussi intransigent et incohérent, sinon plus que vos prédécesseurs.

Sous couvert de «couper dans le gras», vous vous apprêtez à trancher dans le vif, dans le muscle, dans l'énergie vitale des cégeps: 10% du personnel enseignant devra se recycler en chômeurs et en assistés sociaux. Quelles belles économies en perspective! Joli coup de pelle: à d'autres ministères de porter le fardeau de ces gens-là. C'est le déficit qui va être content.

Quant à vous, il semblerait que les millions ainsi récupérés, votre ministère les emploiera à la construction de deux nouveaux cégeps, dans, comme par hasard, les comtés de MM. Parizeau et Chevette.

Dites donc, M. Garon: à quoi rime de fragiliser l'ensemble du réseau pour deux éléphants roses au moment même où les États généraux sur l'éducation remettent, paraît-il, tout en question, y compris l'existence même des cégeps? Projet suspect, pour le moins.

S'il y a en vous une ombre de sincérité quand vous annoncez vouloir «couper dans le gras», pourquoi ne vous en prenez-vous pas à la prolifération épi-

démique du nombre de cadres et de gérants dans le réseau collégial? Ce sont les statistiques de votre propre ministère qui le disent: de 1983 à 1993, pour une augmentation de 8% de la clientèle étudiante, le nombre de cadres augmentait de 16%, celui du personnel de gérance de 40%, contre 7% pour le personnel enseignant et 6% pour le personnel de soutien, ces deux derniers groupes étant pourtant les plus sévèrement visés par vos projets de coupures. Auriez-vous donc plus d'affinités avec le gras qu'avec l'éducation, en fin de compte?

Le réseau collégial ressemble de plus en plus à une armée latino-américaine de bande dessinée: 643 colo-

nels pour un peu moins de 1000 fantassins. Sans compter que ces colonels-là, les nôtres, qui bénéficient de salaires beaucoup plus élevés que les nôtres, jouissent encore de primes et de notes de frais ruineuses pour l'État.

Couper dans le gras, nous, les profs, nous n'avons rien contre. En principe, du moins, car quand vous nous dites que le gras c'est nous, alors que nous sommes tout juste assez nombreux pour un boulot minimalement décent, eh bien nous savons que vous mentez. Et quiconque se donnera la peine d'y regarder d'un peu près s'en convaincra aisément: le gras dans le système, ce n'est surtout pas nous.

OPINIONS

RÉFÉRENDUM 95

MON CHOIX: NON

« Maman, pourquoi M. Parizeau veut-il briser la Terre? »

Marie-France Poulin

Vice-présidente aux communications et au marketing de Maax, Sainte-Marie de Beauce

Inutile de se cacher la tête dans le sable: le vote du 30 octobre comptera comme l'un des plus importants de notre histoire. C'est de notre avenir dont il est question, du vôtre, du mien, de celui de mes enfants, et c'est ce qui m'oblige à prendre ouvertement position. Sans une minute d'hésitation, et pour des raisons tant économiques que sociales, je voterai NON le 30 octobre.

On ne saurait reprocher aux gens d'affaires une prudence excessive, la frilosité ou la peur. Tous les jours, ces entrepreneurs, ces industriels, ces commerçants innovent et s'engagent, les yeux ouverts, dans tout projet où le risque est calculé et raisonnable.

Pourtant, la grande majorité des gens d'affaires s'oppose à la proposition de M. Parizeau: les risques sont trop grands et les bénéfices tout à fait hypothétiques, pour ne pas dire parfaitement aléatoires.

Aujourd'hui, l'accès au marché américain est garanti aux entreprises québécoises par l'ALENA et l'accès au marché canadien par notre union politique, économique et monétaire.

Au lendemain d'un OUI, il nous faudrait renégocier tout cela, ce qui re-

présente près de 1400 lois et traités. Mais à quel prix? Pourquoi tout ce temps et tout cet argent (les sommes sacrées aux négociations seront très importantes), pour sans doute perdre beaucoup et n'obtenir rien que nous n'ayons déjà?

Admettons maintenant que l'actuel gouvernement emporte le vote du 30 octobre avec la majorité qu'il croit nécessaire (50% plus 1). L'autre moitié de la population (moins une voix), que devient-elle?

Faut-il insister sur le type de climat qui régnerait au Québec? La profonde division sociale et politique aurait de très sérieux impacts sur le Québec, sur le «reste du Canada», sur les gouvernements provinciaux et fédéral, sur nos clients, nos fournisseurs, nos



Marie-France Poulin

employés de partout au pays. Les résultats du sondage du 2 octobre le confirment. Qu'avons-nous donc à gagner que nous n'ayons déjà? Une monnaie? Un passeport? Allons...

On nous promet un projet de société dont nous attendons d'ailleurs toujours la teneur, la souveraineté n'étant

pas un projet de société mais un processus politique.

Dans le cadre confédératif, le Québec a beaucoup évolué depuis 35 ans: le français s'est affirmé partout, sa population est scolarisée et inventive. La meilleure preuve en est que nos entreprises et nos artistes connaissent une diffusion et une reconnaissance nationales et internationales.

Quoi qu'en disent les souverainistes, les Québécois maîtrisent leur destinée. Il leur reste à prendre exemple sur leurs partenaires provinciaux et à régler le problème des finances publiques, de l'emploi, de la dette. Si l'Alberta et le Nouveau-Brunswick, entre autres, l'ont fait, les Québécois le peuvent aussi, au sein même de la Confédération.

Huit millions de cerveaux contiennent plus de solutions constructives que destructrices. Cela dit, reconnaissons que le Canada n'est certes pas parfait. Mais le vent du changement souffle et le Québec n'est pas la seule province à réclamer des ajustements. L'évolution du fédéralisme canadien demeure le gage d'un avenir meilleur, tant pour les Québécois que pour leurs associés en cette grande aventure. J'ai voyagé, au Canada et aux États-

Unis, en arborant fièrement ma double étiquette de Québécoise et de Canadienne. Aujourd'hui, l'on veut m'enlever, contre mon gré, la moitié de ce qui me constitue: ma citoyenneté canadienne.

On veut enlever cet héritage à mes trois enfants, Marie-Pier, Francis et Gabrielle. Ma fille de quatre ans et demi me demandait récemment: «Maman, pourquoi M. Parizeau veut séparer le Québec du Canada?»

Pourquoi veut-il briser la Terre?» Parler de séparation à un enfant,

cela n'a rien d'un projet de société.

Voter oui, le 30 octobre, cela ne sera pas réversible. Tous doivent en être conscients. Parce que je

me sens aussi québécoise que M. Parizeau, parce que je crois que la création d'emplois, la stabilité économique et la paix sociale passent par le maintien de notre appartenance à l'union politique et économique canadienne, parce que le monopole du cœur et des sentiments nobles n'appartient pas aux souverainistes, parce que je veux léguer à mes enfants tout ce qu'on m'a légué, à moi, je voterai NON le 30 octobre.

C'est dans l'union qu'on bâtit, et non dans la division.

J'arbore fièrement ma double étiquette de Québécoise et de Canadienne

CARREFOUR DES LECTEURS

La brisure du Canada par la séparation

(Lettre au premier ministre Parizeau)

Vous voulez briser le Canada par la séparation. Non, ce n'est pas de la peur que de démontrer l'irréalisme de votre projet de souveraineté. Quand vous dénoncez les démons de la peur, selon votre expression, vous oubliez vos propres arguments de peur non fondés lorsque vous brandissez aux Québécoises et Québécois la peur de perdre leur pension, leur aide financière sur le plan scolaire, etc. Comment pourriez-vous offrir les mêmes services avec moins d'argent? Une étude sérieuse de monsieur Matthews (souverainiste reconnu mais renié des siens) a démontré que seulement 21% des recettes fédérales viennent du Québec et 24% de ces mêmes recettes reviennent au Québec.

Commencez par assainir les finances publiques du Québec comme le font les autres provinces et vous pourrez ensuite rêver en couleur comme vous le faites. Ne prenez pas les Québécoises et les Québécois pour des adolescents qui sont incapables de profiter des acquis de leurs aînés.

Monsieur Parizeau, je crois suffisamment à la maturité des Québécoises et Québécois pour qu'il disent massivement NON à votre projet fantaisiste, irréaliste et assez immature pour que vous ne puissiez en évaluer les coûts et démontrer clairement à la population sa viabilité, chiffres à l'appui. Votre sentimentalisme dans le «Coeur à l'ouvrage» n'est bon qu'à faire pleurer les ados québécoises et québécois.

En effet, un adulte a le devoir de se laisser éclairer par son intelligence avant de poser des choix judicieux et non de se laisser mener par un émotivité susceptible de se faire jouer des tours par des manipulateurs de la société comme vous l'êtes.

Je crois à un Québec adulte, capable de se faire une place distincte dans un Canada uni en voie d'assainir ses finances publiques.

En terminant, monsieur Parizeau, je vous demanderais de vous engager à

respecter la démocratie québécoise en considérant le NON des Québécoises et Québécois comme étant final et peut-être, terminer votre mandat en gouvernant de la bonne façon.

François Laberge, Sainte-Marie de Beauce

Un réveil brutal

Un Québec souverain, séparé, sera un pays étranger.

Les Québécois n'assurent plus de passeport canadien. M. Parizeau, cessez de faire croire aux Québécois que vous allez maintenir un passeport canadien: vous n'en avez ni la compétence ni le pouvoir. Prestataires de pension de vieillesse et d'assurance-chômage, vous ne recevrez plus de chèque du gouvernement fédéral dans un Québec séparé. Et vous n'aurez pas de chèque du Québec avant deux mois, peut-être même une année: Québec ne sait pas et ne connaît pas la liste des Québécois qui ont droit aux pensions de vieillesse et d'assurance-chômage.

Imaginez donc combien ça va prendre de temps au gouvernement du Québec séparé pour s'occuper de vous, alors que la priorité de Jacques Parizeau, c'est de régulariser et finaliser son processus de séparation, avec tous les problèmes et toutes les difficultés que la séparation du Québec comporte.

Vous êtes-vous demandé comment M. Parizeau pourra payer vos pensions, gens âgés, et l'assurance-chômage aux chômeurs qui y ont droit avec un déficit variant entre 10 et 14 milliards \$?

M. Parizeau et tous ses ministres avec Lucien Bouchard et Mario Dumont sont-ils prêts à signer un engagement personnel pour rembourser chaque Québécois pour toute réduction de la pension de vieillesse et de l'assurance-chômage et pour toute augmentation du taux d'intérêt sur hypothèque causées par la hausse du déficit découlant de la séparation? Un Québec séparé serait un paradis, pour vous, M. Parizeau, Bouchard et Dumont et tous vos ministres, mais il sera un enfer pour tous les Québécois qui ne pensent pas comme vous et qui ont le droit de rester canadiens.

Nous avons un beau et grand pays, M. Parizeau, c'est le Canada où il fait bon vivre en paix. Nous ne voulons pas d'un Québec séparé ni d'un pays où règnent un climat d'affrontement et des querelles perpétuelles: votre OUI, M. Parizeau, signifie une crise sociale et économique dont nous ne voulons pas.

Il y a bien d'autres problèmes à régler et qui sont plus urgents, M. Parizeau. Les Québécois vous ont élu pour gouverner et régler ces problèmes: soins de santé, déficit, chômage, décrochage, criminalité, suicide, etc. C'est pourquoi nous devons voter NON, le 30 octobre.

Laurent Cantin, Sainte-Foy

Fière de mon identité

La fibre nationale est bien différente pour chacun des personnes. En ce qui concerne la mienne, elle est tout simplement francophone. Je veux la reconnaissance comme peuple francophone, car je suis fière de mon identité spécifique. Je ne veux me perdre dans la masse anglophone.

Un jour, avec quelques membres de ma famille, nous nous trouvions à une boutique en Californie. Naturellement, nous parlions français entre nous. La vendeuse, qui comprenait le français, nous a demandé notre provenance. Du Québec, nous lui avons dit. Elle ne connaissait pas.

Pour l'aider à situer, il a fallu lui dire le Canada. Elle fut surprise qu'on y parlait le français aussi.

J'espère que vous voyez où je veux en venir. Un jour, quand je retournerai dans ce pays ou dans un autre et quand une personne m'entendra m'exprimer en français et qu'elle me demandera d'où je viens, tout naturellement je dirai encore du Québec. Point final. En passant, l'heure est à la mondialisation des marchés.

Ce n'est pas parce que le Québec va devenir un pays que les frontières vont être hermétiques à toutes transactions pécuniaires.

Le Québec suivra le processus normal mondial, ce qui ne l'empêchera

pas d'être spécifique dans son identité.

La fierté à son pays nommé Québec.

Viviane Gagnon, Albanel

Ne votons pas pour nous isoler

La loi sur l'avenir du Québec nous propose de bafouer nos propres lois et de mépriser notre propre constitution. On nous demande de voter dans le cadre d'une loi qui n'existe pas. Pour un partenariat qui n'existera pas, avec un pays qui n'existe pas encore. La loi à laquelle on nous réfère n'est qu'un projet de loi qui sera voté un an après le référendum, si le OUI l'emportait et si on trouvait un moyen légal de la faire accepter. Ce qui n'est pas l'avis de notre propre Cour supérieure.

Pour avoir une idée du résultat d'une telle démarche, revenons à l'entente du lac Meech, alors que le gouvernement canadien plus huit provinces sur 10 votaient en faveur des demandes du Québec, sans qu'aucune ne vote contre. Cela n'a pas passé faute d'unanimité.

Ce qui suggère que la question devrait être posée comme suit: Accepteriez-vous que le Québec se sépare définitivement du Canada en abandonnant les droits que vous y avez? Ou bien, encore: Accepteriez-vous de vivre enclavés ou enfermés entre deux provinces étrangères alors que vous êtes chez vous d'un océan à l'autre? Si on débroussaille la question actuelle, c'est exactement ce qu'on nous demande. Du côté monétaire, les avis des experts vont d'une situation non changée à un déficit de 15 milliards \$, si le Québec se séparait. Aucun n'ose prédire une amélioration dans notre situation financière. Quand on veut nous faire croire que les 30 milliards \$ que nous payons à Ottawa chaque année ne nous reviennent pas, on oublie que nous devons payer seuls les dépenses que nous partageons actuellement avec neuf autres provinces (des dépenses telles que l'armée, le service diplomatique, les pensions de vieillesse, l'assurance-chômage, etc.). En nous séparant, on abandonnerait

20 millions d'associés canadiens tous aussi désireux que nous d'améliorer le système fédératif dans lequel nous vivons.

Gustave Côté, Saint-Jean-Christostome

Les véritables séparatistes

Depuis le début des activités référendaires, on entend beaucoup parler de séparation et de séparatistes. Ce sont même ces concepts et ces termes qui constituent l'essentiel du camp fédéraliste. Au-delà des messages et des slogans, qu'en est-il exactement du projet proposé par chacun des camps? En 1980, le camp du OUI proposait d'établir un régime de souveraineté-association entre le Québec et le reste du Canada. Ce projet était essentiellement associationniste, ce qui constitue l'antithèse du séparatisme. De son côté, le camp du NON proposait de modifier en profondeur la constitution pour répondre aux demandes historiques du Québec. À la suite de la victoire du non, le fédéral et les provinces anglaises ont effectivement modifié la constitution mais dans un sens opposé aux demandes traditionnelles du Québec. En 1995, les souverainistes proposent de transformer le statut du Québec de simple province fédérée en un pays souverain. Ils s'engagent dans la même foulée à proposer formellement un traité de partenariat économique et politique au reste du Canada. Du côté fédéraliste, on ne propose rien sauf le maintien du statu quo et, si l'on examine les projets temporairement mis en veilleuse par le gouvernement fédéral, un second recul majeur en 13 ans pour le Québec.

En cas de victoire du OUI, les tenants du NON affirment d'une seule et même voix le refus ferme, net et sans réserve du Canada anglais de négocier toute entente de partenariat avec le Québec. Que ce soit un non comme en 1980 ou dans l'hypothèse d'un OUI en 1995, les vrais séparatistes ne sont donc pas les souverainistes mais plutôt les fédéralistes.

Marc-André Labrecque, L'Ancienne-Lorette

HÉBERGEMENT DE QUALITÉ AU COEUR DE LA VILLE!

NOUS AVONS UN APPARTEMENT POUR VOUS!
Soyez à l'écoute de CHRC pour vous en convaincre!

PORTES OUVERTES
SEMAINE DU 2 AU 9 OCTOBRE
DE 10h À 17h.

La Roseraie
de Sainte-Foy

RÉSIDENCE POUR ÂNÉS
825, rue Arthur-Rousseau
Sainte-Foy (Québec) G1V 4S6
651-4607



«À la retraite, j'habite un autre magnifique palais...
La Roseraie»
René Constantineau

LE BIFTHÈQUE, LA PLUS GRANDE MAISON DU BIFTECK EN VILLE. DES MENUS PRÉPARÉS À LA PERFECTION ET TOUT SIMPLES.

Langoustines

La plus grande maison du bifteck en ville vous présente avec fierté son menu cuisiné à la perfection et tout simplement délicieux.

Parmi nos savoureux choix, vous ne pourrez résister à nos délectables langoustines.

Succulentes et bien grillées à la perfection, servies avec

SEULEMENT
10⁹⁵
LE BIFTHÈQUE

tous les accompagnements.
Pommes de terre en robe

des champs ou frites croustillantes, salade fraîche du jardin et petits pains servis directement du four.

Alors, bon appétit!

**Spéciaux
du midi
aujourd'hui**

LE BIFTHÈQUE

Crevettes à la mode Bifthèque
ou
Brochette de filet mignon

6⁹⁵\$

**Cette semaine
à la boucherie**

Nos spéciaux en vigueur du 4 au 10 octobre 1995

LE BIFTHÈQUE

Filet mignon
Superbe morceau de boeuf de 2-3 lb de première qualité, vieilli à la perfection. Tout à fait tendre et délicieux!

9⁹⁸\$ 22⁰⁰\$
lb kg

LE BIFTHÈQUE

Fondue chinoise

Tout à fait sensationnelle, un régal pour toute la famille.

4³⁹\$ 9⁶⁸\$
lb kg

LE BIFTHÈQUE

**Poulet rôti
BBQ**

C'est délicieux, si juteux et si délectable. Ce régal vous attend à notre comptoir La Rôtisserie.

4⁹⁹\$
ch.

**LE
BIFTHÈQUE**

La plus grande maison du bifteck en ville.
5050, boulevard Hamel, Québec
(418) 871-1717

Cartes de crédit principales acceptées. Réservations pour groupes de 2 personnes et plus. Salles de réception pour groupe de 25 à 125 personnes.
• Gratuit le dimanche pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés de leurs parents.
Heures d'ouverture: dimanche au jeudi 11h30 à 23h, vendredi et samedi de 11h30 à minuit.

LE BIFTHÈQUE, LA PLUS GRANDE MAISON DU BIFTECK EN VILLE. DES MENUS PRÉPARÉS À LA PERFECTION ET TOUT SIMPLES.